

LE DEVOIR

Vol. CI N° 169

LE VENDREDI 30 JUILLET 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

GES: la stratégie d'Ottawa n'aura aucun effet

Les règles exigent trop peu de changements de la part des constructeurs automobiles

ALEXANDRE SHIELDS

Présentées comme un des éléments clés de la stratégie fédérale de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les normes que le gouvernement compte imposer aux constructeurs automobiles n'auront en fait qu'un impact minime, voire nul. C'est du moins la conclusion à laquelle en vient l'Institut Pembina dans une analyse publiée hier.

Le ministre de l'Environnement, Jim Prentice, a dévoilé en avril son projet de «Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des automobiles à passagers et des camions légers». Celui-ci doit permettre, dès l'an prochain, d'améliorer le rendement des voitures et camions légers neufs vendus au pays de façon à ce que les modèles 2016 émettent 25 % de moins de gaz à effet de serre (GES) que ceux vendus en 2008. Selon le ministre, ces nouvelles normes «ambitieuses», harmonisées avec celles des États-Unis, devraient générer des bénéfices substantiels pour l'environnement, les consommateurs et l'industrie.

Mais l'Institut Pembina, reconnu pour ses études sur les questions énergétiques, n'est absolument pas de l'avis de M. Prentice. «Lorsqu'on étudie attentivement les chiffres du gouvernement, on constate que la réglementation, telle que proposée actuellement, permet tout simplement à l'industrie automobile de continuer à fabriquer des véhicules comme si de rien n'était, "business as usual", soutient son directeur du programme sur les changements climatiques, Matthew Bramley.

Soulignant que les constructeurs ont déjà tendance à concevoir des véhicules toujours plus efficaces en matière de consommation de carburant — la consommation moyenne des voitures est passée de 8,2 à 6,8 litres/100 km depuis 1990 —, l'analyse de l'Institut Pembina conclut, graphique à l'appui, que les règles proposées ne permettront pas d'améliorer les choses. «Ces règles exigent peu de changements de la part des constructeurs automobiles, même jusqu'à la fin de la durée des règlements en 2016», affirme-t-on. Un constat qui vaut semble-t-il pour les voitures et les camions légers, qui comptent pour 12 % des émissions canadiennes de GES.

M. Bramley en a particulièrement contre les «crédits d'action précoce» accordés par Ottawa et qui s'appliquent aussi pour les modèles 2009 et 2010. Ces crédits permettent aux constructeurs qui ont dépassé les objectifs fixés pour une année d'obtenir des exemptions utilisables au cours des cinq années suivantes pour se conformer à la législation. Comme le seuil à partir duquel sont

«Les règlements harmonisés entre le Canada et les États-Unis [font perdre] au Canada presque tout son avantage historique en termes d'efficacité énergétique par rapport aux Américains»

Incontestable, disent les scientifiques: la Terre se réchauffe

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Impossible de nier le réchauffement climatique à la lumière des données recueillies du fond des océans jusqu'au sommet de l'atmosphère depuis parfois un siècle, affirment les scientifiques derrière le rapport *l'État du climat 2009 (State of the Climate)* de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). La dernière décennie bat d'ailleurs tous les records de chaleur.

«La conclusion est indéniable — oui, la planète se réchauffe», a dit Derek Arndt, coéditeur du rapport publié mercredi.

Si les années 1990 supplanteraient les années 1980, les années 2000 remportent à leur tour la palme, tel que le laissait déjà entendre le bilan intérimaire de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dévoilé à Copenhague en décembre dernier.

Les données colligées par plus de 300 scientifiques dans 48 pays, dont le Canada, «pointent toutes dans la même direction: notre planète se réchauffe», résume Jane Lubchenco, une écologiste marine et administratrice à la NOAA.

Le rapport braque les projecteurs sur dix indicateurs comme sur autant d'avertissements. En hausse: la température au-dessus des continents et des océans, le niveau des océans et leur température, l'humidité globale et la température générale

VOIR PAGE A 10: SCIENTIFIQUES



AGENCE FRANCE-PRESSE

VOIR PAGE A 10: GES



LOUIS HAMELIN

La barricade

Depuis le 11 juin, une barricade s'élève sur un chemin de terre près de Schefferville, loin au nord de Sept-Îles, le long de la frontière entre le Québec et le Labrador. Ce «poste de contrôle» bloque le passage à deux entreprises minières qui ont signé une entente d'exploitation sans son consentement. En garantissant 80 % des retombées économiques du côté terre-neuvien, Labrador Iron Mines (LIM), New Millenium (NML) et la province ont brimé les droits ancestraux des Innus du Québec, croit la communauté qui espère une intervention d'Ottawa. Louis Hamelin s'y est rendu, pour constater quel vent y souffle. Second de deux textes.

■ À lire en page A 5

INDEX

31	31	Annances..... A 4	Météo..... B 8
		Avis publics.. B 7	Monde..... B 9
		Bourse..... A 6	Mots croisés. B 6
		Cinéma..... B 3	Resto..... B 7
		Décès..... A 4	Sudoku..... B 8
		Éditorial..... A 8	Télévision..... B 2
		Idées..... A 9	Week-end..... B 1

SOUVENIRS DE LA RÉDACTION

Par la grâce de mon mentor, André Laurendeau

Depuis cent ans, ils ont été nombreux les journalistes qui, à titre de reporters, de pupitreurs, de photographes ou de cadres de l'information, ont façonné *Le Devoir*. Mais eux, qu'ont-ils retenu de leurs années au journal? Dix «anciens», un pour chaque vendredi de l'été, nous répondent.

SOLANGE CHALVIN

Secrétaire puis reporter au *Devoir* de 1951 à 1955 puis de 1963 à 1975

Le mentorat redevient un concept à la mode. Et pourtant, sans le savoir et sans utiliser le mot, André Laurendeau le pratiquait, il y a plus d'une cinquantaine d'années. Il n'y avait pas d'école de journalisme. C'est lui qui m'a appris à écrire, à penser, à fréquenter les grandes œuvres littéraires, théâtrales et musicales. Il m'a donné le goût de la découverte, de l'aventure, du voyage, d'une curiosité insatiable.

En 1951, après avoir terminé dans une école publique dirigée par les Dames de la Congrégation ce que nous appelions à l'époque une 12^e année (à peu près le cégep d'aujourd'hui) et un vague cours de secrétariat, je cherchais un premier emploi. Mon père, fidèle lecteur du *Devoir*, me conseilla d'aller offrir mes services à ce journal. «Tu es très forte en français, me dit-il, tu pourras peut-être trouver

VOIR PAGE A 10: SOUVENIRS



Solange Chalvin

JERRY DONATI

Une école privée de Laval se fait retirer son permis

Quelque 300 enfants ont moins d'un mois pour se trouver une nouvelle école

LISA-MARIE GERVAIS

À moins d'un mois de la rentrée scolaire, les parents des 300 élèves de l'Académie lavalloise viennent d'apprendre que ceux-ci ne pourront pas prendre le chemin de leur école primaire. Le ministère de l'Éducation a en effet décidé de révoquer le permis de cet établissement privé non subventionné, jugeant qu'il n'était pas conforme à la loi.

Selon le ministère, l'Académie lavalloise ne respectait pas les normes notamment parce qu'elle laissait enseigner du personnel non qualifié, n'utilisait pas du matériel approuvé par le ministère de l'Éducation et exigeait des parents des frais d'inscription trop élevés. L'école primaire, qui offrait également des cours de niveau préscolaire, avait aussi des difficultés financières et n'a pas été en mesure de démontrer qu'elle possédait les ressources humaines et matérielles pour assurer les services éducatifs que son permis l'autorisait à dispenser.

Ce n'est pas la première fois qu'un signifiant à l'établissement de se conformer. Entre 2006 et 2010, le permis de cette école fondée il y a plus de



Michelle Courchesne

VOIR PAGE A 10: LAVAL

ACTUALITÉS

RÉINVENTER LA VILLE

Cachez ces camions que l'on ne saurait voir

Il faut plus que du béton et de l'asphalte pour développer une rue, un quartier, une ville à échelle humaine. *Le Devoir* poursuit une série intermittente sur des exemples québécois à suivre et des erreurs à ne plus répéter en matière d'aménagement urbain. Aujourd'hui: les camions sont-ils les nouveaux indésirables de la métropole québécoise?

GENEVÈVE TREMBLAY

En tant que centre névralgique des activités économiques du Québec, Montréal croule sous les camions de toutes natures. Semi-remorques chargées de bière, camions de livraison alimentaire et autres véhicules de collecte d'ordures fleurissent dans les ruelles et les artères de la ville, au détriment d'une qualité de vie à laquelle aspirent les citoyens.

C'est pour étudier la question que le Comité sur les impacts de la mixité de fonctions dans les rues et ruelles du Plateau-Mont-Royal, composé de cinq «citoyens experts», a été mis sur pied en janvier dernier à la demande du maire Luc Ferrandez. Dans son premier rapport, présenté au conseil d'arrondissement le 5 juillet dernier, le Comité fait état, entre autres, d'une «utilisation chaotique des ruelles» et d'une «absence de réglementation limitant le gabarit et la libre circulation des véhicules».

En arpentant les rues du Plateau, le Comité a constaté que plusieurs camions de livraison se garent en sens interdit — même dans les grandes artères —, laissent tourner leur moteur, élisent domicile sur des coins de trottoir, ignorent les horaires établis et circulent n'importe où. Cette «anarchie» mine la qualité de vie du secteur, estime Linda Vallée, membre du Comité. Même s'ils font le choix de vivre dans un quartier central, les citoyens sont en droit d'exiger une cohabitation harmonieuse avec leurs voisins commerciaux.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plusieurs camions de livraison se garent en sens interdit — même dans les grandes artères —, laissent tourner leur moteur, élisent domicile sur des coins de trottoir, ignorent les horaires établis et circulent n'importe où.

«Il faut que les résidents tolèrent un certain nombre d'impacts, parce qu'ils en bénéficient, concède Mme Vallée, qui profite elle-même de la proximité des commerces locaux du Plateau. Mais il faut aussi que les commerçants comprennent qu'ils sont dans un milieu hautement densifié et que ça ne prendrait pas grand-chose pour réduire le bruit, par exemple.» Certaines ruelles, qui longent des rues achalandées comme Saint-Denis ou Mont-Royal, seraient d'ailleurs plus problématiques que d'autres. Déjà étroites, elles deviennent rapidement congestionnées par l'accumulation de camions divers, comme c'est le cas dans la rue Rivard. Et cela, c'est sans compter le bruit, le danger pour les piétons et la pollution qu'ils engendrent, ajoute Mme Vallée.

Le Comité du Plateau-Mont-Royal propose donc d'interdire les livraisons et la collecte des ordures le dimanche, de mettre sur pied une brigade de supervision et d'installer des bollards et des caméras pour faire respecter les réglementations, entre autres. Autant de conseils que le maire, assure Mme Vallée, «s'est engagé à mettre en œuvre» dans la foulée de ses «comités consultatifs».

De l'avis de Luc Rabouin, directeur du Centre d'écologie urbaine de Montréal, les considérations économiques mettent toutefois un frein à la bonne volonté de ce genre d'initiatives qui voient le jour à Montréal. «On n'a ni une vision, ni une politique, ni une réflexion globale sur la place des camions dans la ville et dans les quartiers résidentiels», explique le directeur, déplo-

rant que Montréal ne s'inspire pas de certaines villes européennes, qui ont sorti depuis belle lurette les camions de leur centre-ville. «On a de la difficulté, au-delà du discours, à concilier les intérêts économiques, les intérêts écologiques et la qualité de vie.»

Dans l'actuelle révision de son Plan de camionnage, la Ville de Montréal compte «aller vers des rues qui vont forcer l'industrie à s'adapter avec des gabarits de camion plus petits», assure Guy Pellerin, ingénieur et chef de division de la Sécurité de l'aménagement du réseau artériel. De belles promesses, mais si la situation continue de stagner, c'est parce que le gouvernement refuse de collaborer, rappelle Linda Vallée. Car au final, c'est le ministère des Transports du Québec (MTQ) qui tranche.

«C'est une forteresse. Il faudrait faire des demandes d'accès à l'information pour avoir des règlements publics. Ça commence à faire!» juge la retraitée, qui rejette une partie du blâme sur le lobby du camionnage. Le même désintérêt de la part du gouvernement a été constaté par le coroner Jean-François Dorval, qui vient de recommander au MTQ d'obliger les camions-remorques à installer des miroirs antévisuels sur leurs véhicules. Des recommandations semblables avaient déjà été élaborées par son collègue Guy Cavanagh en 2008, mais n'ont jamais été suivies. Et depuis, le temps passe.

En septembre prochain, le Comité du Plateau-Mont-Royal discutera avec le maire Luc Ferrandez, le directeur des travaux publics de l'arrondissement, la ville centre et le MTQ («On ne le lâchera pas!») pour établir des priorités et poursuivre les recherches. Cette collaboration entre élus municipaux et citoyens pourrait aisément s'étendre à d'autres arrondissements, croit-elle. «C'est une problématique qu'on étudie ici, mais qui concerne tous les quartiers centraux.»

Le Devoir

Affaire Fredy Villanueva

Les procédures judiciaires reprendront en septembre

Onze nouveaux témoins seront entendus

MÉLISSA GUILLEMETTE

Soixante-dix jours d'audience ont vu défiler une trentaine de témoins dans le cadre de l'enquête sur la mort de Fredy Villanueva, survenue à l'été 2008. Alors que la cour fait une pause dans ce dossier

pour le mois d'août, *Le Devoir* rappelle les derniers mois d'interrogatoire.

Les deux agents qui sont intervenus lorsque des jeunes jouaient aux dés dans un stationnement de Montréal-Nord il y a deux ans ont témoigné les premiers en décembre et en février. Jean-Loup Lapointe,

qui a fait feu sur Fredy Villanueva et blessé par balle deux de ses copains, a affirmé avoir utilisé son arme parce qu'il craignait pour sa propre sécurité. Le policier retenait au sol Dany Villanueva, qui avait résisté à l'arrestation pour avoir joué aux dés, lorsqu'il a senti la main de Fredy à sa gorge et une autre à son ceinturon qui tentait de le désarmer, a-t-il dit.

Les témoins qui ont suivi ont souvent remis en doute cette version des faits. «Si quelqu'un avait touché Lapointe, je l'aurais vu», a dit en juin Jeffrey Sagor-Metellus, l'un des témoins, qui a été touché d'une balle au rein. «Ils n'étaient pas proches pour être en contact», a affirmé un témoin de la scène, Jonathan Senatus, mais «Fredy était à un pas plus près du policier que le reste du groupe».

Les interrogatoires au Palais de justice de Montréal ont également révélé le passé entaché de plusieurs des membres de l'entourage de Villanueva qui se trouvaient dans le stationnement le 9 août 2008. De nombreuses photos où des témoins font le signe des rouges, un gang de rue, ont été présentées. Deux mois après les événements à Montréal-Nord, l'un des témoins, Jonathan Senatus, s'est fait pincer avec une arme dans sa chambre, arme qui appartient toutefois à une autre personne. Le frère de Fredy Villanueva, Dany, risque quant à lui d'être renvoyé au Honduras,

l'Agence des services frontaliers du Canada jugeant ce résident permanent comme un cas de «grande criminalité». L'expulsion est présentement suspendue, puisque le jeune homme a fait une demande d'appel.

Au sujet de tous ces événements, l'avocat de la famille Villanueva, Günar Dubé, explique qu'il ne faut pas brouiller les cartes. «Est-ce que, dans la mesure où on a un casier judiciaire, on peut être traité comme un animal?» demande-t-il. La Charte des droits s'applique quand même à eux. Ces derniers mois, certains ont essayé d'entacher la réputation de chaque témoin sans nécessairement chercher à comprendre ce qui a poussé le policier à tirer.»

Le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal n'a pas voulu comment l'affaire. Elle ne le fait jamais «lorsqu'il y a des procédures judiciaires ou des enquêtes publiques en cours».

Onze nouveaux témoins approuvés par le coroner André Perreault se présenteront à la barre en septembre.

Le forum social Hoodstock, qui en est à sa deuxième édition, se tiendra le 8 août au parc Henri-Bourassa. Les organisateurs souhaitent renommer symboliquement le parc en mémoire de Fredy Villanueva. Une marche commémorative aura lieu à 16h30.

Le Devoir

Le milieu humide de l'île au Foin est à nouveau menacé

GWENAËLLE REYT

La dernière île vierge de l'archipel de Carignan, l'île au Foin, risque d'être sacrifiée. Dans son Plan d'urbanisme présenté le 22 juin dernier, la Ville de Carignan prévoit en effet la construction densifiée de bâtiments dans cette zone. Ce changement intervient alors que la municipalité a montré par le passé la volonté de préserver cet endroit. La nouvelle a immédiatement soulevé des oppositions et de nombreux courriers de lecteurs dans la presse locale.

Le feuillet de la petite île située dans le bassin de Chambly se poursuit. L'histoire a déjà été relatée par *Le Devoir* en 2003 quand la construction de tours de dix étages sur l'île a été évitée in extremis. Par la suite, pour assurer la protection de cet environnement, le maire de l'époque, Jean-Guy Legendre, avait modifié les règles d'urbanisme en retirant l'affectation de zone à haute densité sur l'île. Ce changement de zonage est depuis contesté en cour par le promoteur, l'homme d'affaires Mario Venafo, qui a vu son projet réduit à la construction de maisons unifamiliales.

Plusieurs centaines de milliers de dollars en frais d'avocat plus tard, la situation est toujours bloquée. D'où la décision de la mairesse actuelle, Louise Lavigne de proposer une solution «gagnante-gagnante» afin de faire avancer le dossier. «On est en cour depuis 2006. Cela a déjà coûté très cher, assure-t-elle. Cela ne peut plus durer. Si on regarde du point de vue financier,

qu'est-ce que la Ville gagne là-dedans? Rien.» D'après la mairesse, la procédure a été suspendue pour reprendre les négociations avec Mario Venafo. Et le changement de règlement qui permet la construction de bâtiments plus hauts dans la zone résidentielle de l'île au Foin fait partie de ces négociations.

Pour les partisans de la protection du site, le revirement de la Ville est inacceptable. «L'île est une zone inondable à plus de 70 %. C'est un lieu paradisiaque avec de vieilles forêts. Il faut le préserver», assure René Fournier conseiller municipal de Carignan qui souhaiterait la création d'un parc. Il craint les répercussions que les travaux pourraient avoir sur cet environnement considéré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune comme un écosystème forestier exceptionnel.

Selon Bernard Roy, directeur général de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, un projet qui prévoit la protection de bois de la MRC et dont ferait partie celui de l'île au Foin est actuellement en consultation. «Nous attendons les réactions des municipalités. Pour l'île au Foin, il se peut que notre proposition ne corresponde pas aux projets de Carignan. Et il est encore trop tôt pour savoir si la MRC appuiera son choix, mais il faut relativiser, cette forêt est moins significative que d'autres», confie M. Roy.

Pour Louise Lavigne, le constat est le même. «Il faut penser plus largement. Il y a aussi le corridor forestier à conserver. On doit faire des choix et il y aura des zones à sacrifier.»

Le Devoir

STACARO

— AMBIANCE EUROPÉENNE —

VENTE D'ENTREPÔT



-40% à -60%

SUR TOUS LES MEUBLES & LA DECORATION

Le vendredi 30 et samedi 31 juillet
&
le vendredi 27 et samedi 28 août

67, av Lindsay, Dorval H9P 2S6 : 514 636-9991

www.stacaro.com

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie
DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

ACTUALITÉS

Amalgame



CHRISTIAN RIOUX

L'histoire a commencé dans la nuit du 16 au 17 juillet lorsque Luigi Duquet et son cousin ont forcé un barrage de police. Sentant son collègue menacé, un gendarme a tiré deux coups de feu en direction de la voiture, tuant sur le coup le jeune homme de 22 ans. Son cousin a pris la fuite et déposé le corps à une dizaine de kilomètres de là.

Il s'agirait d'un simple fait divers si les deux hommes n'étaient des Tsiganes, autrement appelés par les bureaucrates «gens du voyage». Convaincus que le tir des policiers était motivé par le racisme, assez répandu à leur égard, une trentaine de Tsiganes ont attaqué la gendarmerie de Saint-Aignan et la mairie d'Onzain, tout près de là.

Dans une telle situation, la logique voudrait que l'on tente aussitôt de calmer le jeu en expliquant que justice sera rendue et qu'une enquête impartiale aura lieu. Surtout que le conducteur affirme qu'il a freiné, qu'il n'y a eu aucune sommation et qu'il ne savait même pas qu'il avait affaire à des policiers. Des membres de la famille soutiennent par ailleurs que Luigi ne s'est pas arrêté parce qu'il conduisait sans permis et qu'il avait bu.

Au lieu d'appeler au calme, Nicolas Sarkozy a plutôt choisi d'attiser le feu en stigmatisant des populations tziganes très diverses (Roms, Gitans, Manouches, etc.) qui sont simplement coupables de partager une culture et un certain mode de vie traditionnel. Des camps illégaux seront démantelés, dit-on. Les Roms venus de Bulgarie et de Roumanie et ayant enfreint la loi seront aussitôt reconduits dans leur pays. Des inspecteurs du fisc contrôleront la situation fiscale des occupants des camps. Le ministre de l'Intérieur est allé jusqu'à évoquer les grosses cylindrées «de certains véhicules qui traînent des caravanes».

Quel rapport peuvent bien avoir ces mesures avec la mort de Luigi Duquet et les incidents malheureux qui ont suivi? Absolument aucun. Elles touchent d'ailleurs des communautés d'origines très différentes. Un peu comme si un incident survenu dans une banlieue avec un jeune Beur justifiait tout à coup la reconduction à la frontière de citoyens de l'Arabie saoudite.

Car c'est bien de ce genre d'amalgame qu'il s'agit ici. Comment peut-on imputer à une vaste diaspora présente sur tout le territoire européen la faute de quelques-uns des leurs? Sur les 400 000 Tsiganes recensés en France, 95 % sont Français et les deux tiers ne sont pas nomades. Luigi Duquet vivait dans une caravane des environs et circulait probablement avec sa famille dans la région comme le font traditionnellement de nombreux Manouches. Ces derniers n'ont rien à voir avec ceux qu'on appelle les Roms et qui viennent de Bulgarie et de Roumanie. Au-delà de l'effet d'annonce, la politique d'expulsion des Roms n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque 10 000 d'entre eux ont été expulsés en 2009. Citoyens européens, les Roms ont pourtant le droit de circuler partout en Europe. Dans trois ans, ils pourront même travailler où ils le souhaitent comme n'importe quel Européen.

L'essentiel de la présence tzigane en France n'a rien à voir avec l'immigration, illégale ou pas, comme semble le laisser entendre Nicolas Sarkozy. Elle remonte même au Moyen Âge. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que le mode de vie nomade des Tsiganes commença à poser problème. Au début du XX^e siècle, on leur imposera un carnet anthropométrique destiné à contrôler leurs déplacements. Celui-ci sera remplacé en 1969 par un titre de circulation que certains doivent toujours présenter à la police tous les trois mois. On connaît la répression sauvage que les Tsiganes ont subie pendant la guerre. En 2003, Sarkozy avait lui-même haussé les amendes et les peines d'emprisonnement en cas d'installation illégale sur un terrain.

Les Roms et les Tsiganes français n'ont pas du tout les mêmes problèmes. Les premiers vivent souvent dans une pauvreté extrême en Roumanie, même si le pays a commencé à reconnaître leurs droits. Pour la plupart, les seconds travaillent et sont sédentaires. Ceux qui voyagent encore le font un peu comme nos autochtones qui rejoignent leur camp de chasse et de pêche pendant une partie de l'année. Mais la France n'est pas le Grand Nord. Avec l'urbanisation croissante, les espaces se font rares. Ils ont surtout besoin de lieux qui leur permettent d'être mobiles tout en pouvant jouir des aides de l'État, d'ouvrir un compte en banque et d'envoyer leurs enfants à l'école.

C'est pourquoi une loi adoptée en 1990 oblige les villes de plus de 5000 habitants à aménager des aires d'accueil destinées aux populations nomades. Mais sur les 42 000 emplacements nécessaires, moins de la moitié ont été construits. De nombreuses villes refusent purement et simplement d'accueillir ces populations et même d'accepter leurs enfants à l'école. Voilà qui explique les campements illégaux dont Nicolas Sarkozy veut accélérer le démantèlement.

Ce n'est certainement pas en stigmatisant les Tsiganes qu'on règlera leurs problèmes. D'ailleurs, si la politique sécuritaire de Nicolas Sarkozy (appliquée depuis bientôt sept ans) fonctionnait, cela se saurait.

crioux@ledevoir.com

Formulaire long du recensement

Claude Bécharde veut que Stephen Harper revienne sur sa décision

Le premier ministre est «manquant» dans ce «fiasco», selon Jack Layton

MÉLISSA GUILLEMETTE

Québec s'insère dans le débat sur le retrait du formulaire long obligatoire au recensement. Le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, Claude Bécharde, souhaite que le gouvernement conservateur revienne sur sa décision.

En entrevue à RDI hier après-midi, Claude Bécharde a indiqué qu'il présentera ses arguments à son homologue fédéral, la ministre Josée Verner, au cours des prochains jours. «Il n'y a rien qui empêche le gouvernement fédéral d'apporter des correctifs à la marge, sur des questions qu'ils peuvent peut-être trouver plus embarrassantes ou moins utiles», estime le ministre. Mais je pense qu'on ne peut pas revenir sur la nécessité et l'importance d'avoir un formulaire long [...] qui donne un portrait de la société canadienne et de la société québécoise qui est beaucoup plus juste.»

Il ne comprend pas le geste du gouvernement fédéral. «[...] Personne ne demandait à ce qu'on revoie cette formule-là.» Le gouvernement Harper devrait plutôt travailler pour que le formulaire long donne des données encore plus claires, a-t-il ajouté.

En matinée hier, le chef du NPD, Jack Layton, remettait en doute le leadership du premier ministre Stephen Harper lors d'une conférence de presse à Ottawa. Le premier ministre n'est pas suffisamment présent dans le débat entourant le recensement, selon le chef du NPD. Il est «manquant» dans ce «fiasco». «Au lieu de démontrer le leadership que les Canadiens méritent, il ne fait



CHRIS WATTIE REUTERS

Le premier ministre n'est pas suffisamment présent dans le débat entourant le recensement, selon le chef du NPD, Jack Layton.

rien pendant que les services sur lesquels on compte tous sont menacés. C'est le temps pour Harper d'arrêter de se cacher derrière Clement et Bernier et de prendre les choses en main.» Il a invité le pre-

mier ministre à s'asseoir avec lui pour trouver un compromis.

Jack Layton, comme les autres partis de l'opposition, milite pour que le gouvernement conservateur maintienne le caractère obligatoire du formulaire long et pour qu'une certaine forme d'amende demeure pour les retardataires. Tous les partis sont au moins d'accord sur le fait que la menace d'une peine de prison est exagérée, mais l'opposition estime qu'une certaine forme de sanction est nécessaire pour s'assurer que les Canadiens remplissent le formulaire détaillé.

L'entourage de M. Harper s'est contenté de réitérer les raisons de sa décision, par courriel, en répétant que le gouvernement «estime qu'il est approprié de forcer les Canadiens à dévoiler des informations privées et personnelles».

L'Association du barreau canadien s'est ajoutée au nombre des groupes qui souhaitent le retour du formulaire obligatoire détaillé. «Les données du recensement sont utilisées de façon considérable dans les cas de demande d'indemnisation pour une blessure», dit le président, M^e Kevin Carroll, dans une lettre au ministre de l'Industrie, Tony Clement.

Quand il est difficile d'estimer le salaire d'une personne pour les prochaines dizaines d'années, comme lorsque le blessé est un enfant ou un jeune adulte ayant encore peu d'expérience de travail, les données du formulaire long sont utilisées pour établir le montant de l'indemnité.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

SANTÉ

Pas assez de médecins spécialistes dans le «450»

Il faut «ramener les services près de la population», juge le ministère de la Santé

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Trop de patients du «450» traversent les ponts pour recevoir des soins ou pour consulter un médecin spécialiste sur l'île, juge le ministère de la Santé, qui souhaite «ramener les services près de la population».

Ce qui fait craindre au président de la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ), le Dr Gaëtan Barrette, que Québec réduise le nombre de médecins spécialistes sur l'île au profit de la couronne, une idée qu'il a qualifiée de «ridicule» dans une entrevue avec *The Gazette* mercredi. Selon lui, Québec prépare une «décision politique [...] pour plaire à la population autour de l'île», ce qui serait «désastreux pour l'île et mauvais pour les hôpitaux universitaires», écrit le quotidien montréalais.

Québec et la FMSQ élaborent conjointement le plan de répartition des nouveaux médecins spécialistes chaque automne en prévision de l'année suivante, selon les besoins de différentes régions. Aucune décision n'est arrêtée pour 2011.

Le processus suivra son cours habituel, mais pourrait être influencé par une autre table de concertation. Une «table d'équilibrage 450-514» revoit présentement la répartition des services de santé entre la métropole et ses banlieues, confirme l'attachée de presse du ministre Yves Bolduc, Marie-Eve Bédard. «Certaines spécialités débordent à Montréal à cause des banlieues», ajoute-t-elle.

Elle cite en exemple les services d'hémodialyse, traitements que ceux souffrant d'une insuffisance rénale doivent subir plusieurs fois par semaine et pour lesquels de nombreux malades traversent du 450 au 514. «Le problème est flagrant, les services ne répondent pas aux besoins de la population, il faut les rapatrier sur le bon territoire», dit Marie-Eve Bédard. Des néphrologues devraient conséquemment faire le saut en banlieue.

Les Laurentides, par exemple, composent avec une pénurie de 23 médecins spécialistes. «Une partie de notre population consomme des soins de santé à Montréal», confirme le Dr Réal Cloutier, directeur régional des affaires médicales pour l'Agence de la

santé et des services sociaux des Laurentides. «L'objectif, c'est de répartir les effectifs pour que les soins soient offerts le plus proche possible.»

Ce n'est pas qu'une question d'embauche de médecins, mais également de «budgets et d'infrastructures»: «Je pourrais avoir besoin d'appareils d'hémodialyse ou de radiologie, pas seulement de spécialistes» pour combler les besoins, explique le Dr Cloutier.

«Il faut s'assurer d'avoir les effectifs pour l'enseignement à Montréal, concède-t-il. Mais dans certaines régions, ils n'ont même pas les effectifs pour offrir les services de base!» Selon lui, les patients qui vont consulter dans leur région vont réduire d'autant la pression sur le réseau montréalais.

«Il y aura toujours des mécontents, car on se partage une pauvreté», croit pour sa part le directeur administratif de l'Agence de Laval, Yves St-Onge.

«On ne va pas pénaliser Montréal ni les hôpitaux universitaires», promet le ministère de la Santé.

Le Devoir

Marc Bellemare trouve inacceptable d'avoir à témoigner devant le DGE

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — L'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare trouve inacceptable d'avoir à comparaître devant le Directeur général des élections alors que la question des serments de confidentialité des membres du gouvernement, auxquels il est soumis, n'est pas encore tranchée.

Quelques heures après avoir subi un revers devant la Cour supérieure, qui lui a ordonné de témoigner devant le DGE, M. Bellemare a affirmé qu'il interjettera prochainement appel de la décision, rendue hier par le juge Yves Alain.

«Toutes les questions que le DGE veut me poser sont bloquées par la question du serment et de la politique de confidentialité», a-t-il dit lors d'une entrevue à La Presse canadienne. Alors, c'est un problème à notre avis que la Cour supérieure doit régler dans un premier temps, mais comme il y a un désaccord avec le juge, on va demander à la Cour d'appel de trancher.»

M. Bellemare, dont les allégations de trafic d'influence dans la nomination des juges font les manchettes depuis des mois, a déclaré que M. Alain a erré sur des éléments déterminants.

«On trouve ça inacceptable d'avoir à aller devant le DGE avant que la question du serment et de la politique de confidentialité soit tranchée», a-t-il dit. «Ça ne nous apparaît pas être le bon moyen. On ne veut pas aller en Cour supérieure 10 fois. On veut y aller une fois.»

Alors que sa date de comparution a été fixée au 20 août, M. Bellemare s'est montré persuadé de pouvoir obtenir une décision de la Cour d'appel en sa faveur avant cette date. «On va demander que le jugement du juge Alain soit cassé, d'un bout à l'autre», a-t-il dit.

En avril dernier, M. Bellemare avait déposé une requête pour faire annuler une assignation à comparaître du DGE, qui souhaitait l'entendre à la suite de ses allégations publiques concernant la possibilité que des entreprises puissent financer le Parti libéral du Québec, ce qui contreviendrait à la loi électorale.

Dans le document, M. Bellemare soutenait qu'il était lié par des serments de confidentialité l'empêchant de divulguer des informations dont il a pris connaissance dans le cadre de ses fonctions de ministre.

Par la suite, le DGE a fait savoir qu'il entendait faire casser cette requête en démontrant qu'il n'existait au-

cun lien entre les questions de financement politique et les fonctions ministérielles.

Hier, après avoir entendu les arguments de l'avocate représentant le DGE, Lucie Fiset, le juge Alain a estimé que M. Bellemare avait abusé des procédures judiciaires en tentant de faire annuler l'assignation à comparaître.

Au palais de justice de Québec, le magistrat a conclu qu'il était trop tôt pour déterminer si les questions des enquêteurs du DGE porteraient sur des faits liés aux fonctions ministérielles de M. Bellemare, qui sont couvertes par ses engagements de confidentialité.

«Le subpoena est clair et il vise à obtenir des explications de M. Bellemare à la suite de ses déclarations publiques aux médias concernant le financement corporatif», a-t-il dit. Son recours est prématuré et les questions qui lui seront posées relèvent du domaine de l'hypothèse.»

M. Alain a par ailleurs adressé un blâme au DGE en affirmant qu'il aurait dû agir avec plus de célérité dans ce dossier, qui commandait un traitement urgent.

«Il s'agissait d'un recours abusif, a-t-il dit. On s'est servi du tribunal pour avoir des délais.»

La Presse canadienne

OKA

La Financière Norfolk refuse de se «faire manipuler»

MARCO BÉLAIR-CIRINO

La Financière Norfolk, qui comptait développer un projet immobilier sur des terres revendiquées par les Mohawks de Kanesatake, ne digère pas la décision de la municipalité d'Oka de «geler» pendant deux ans toute construction sur sa propriété. Le porte-parole du promoteur immobilier, Luc Côté, tirait hier à boulets rouges sur l'administration du maire Richard Lalonde.

Le conseil municipal a adopté, samedi dernier, une résolution imposant une «réserve» sur les terrains appartenant à la Financière Norfolk afin de tuer toute construction domiciliaire ou industrielle à proximité de la fameuse pinède où avait éclaté la crise d'Oka il y a 20 ans. «La résolution est illégale», a martelé M. Côté au *Devoir*.

Blanc de colère, le représentant de Normand Ducharme somme la municipalité de proposer une sortie de crise dans les prochains jours, faute de quoi des ingénieurs forestiers seront appelés à ratisser le terrain afin de repérer les arbres dangereux qui risquent de s'abattre. «Si pour se faire respecter, il faut qu'on avance sur le terrain, et que les Mohawks, eux, confrontent le gouvernement, je trouve cela très malheureux», a affirmé Luc Côté.

«Par contre, je refuse de me faire manipuler. On est entre l'arbre et l'écorce dans tout ça», a-t-il ajouté. La Financière Norfolk dit ne prêter aucune crédibilité au souhait de la municipalité d'Oka de vouloir acquérir son terrain. «Ils vont nous dire dans deux ans: «Sais-tu, finalement, on a repensé à ça et on n'en veut plus»», a déclaré M. Côté, avant de répéter qu'il refusait de se «faire manipuler».

Le Devoir

ACTUALITÉS

SANTÉ

Pour un environnement... moins salé

Le GTS espère atteindre, d'ici 2016, un apport de 2300 mg de sodium par jour pour toute la population

FABIEN DEGLISE

Stratégie volontaire, mais déclinée. Le Groupe de travail sur le sodium (GTS), fondé il y a trois ans par Santé Canada, a invité hier le gouvernement à mettre en place rapidement un environnement propice à la diminution de moitié, d'ici 2016, de la consommation de sodium au pays.

Dans le rapport qu'il vient de rendre public, le groupe compte d'ailleurs sur une «démarche volontaire» de l'industrie agroalimentaire, principale pourvoyeuse de sodium dans l'alimentation, mais également sur l'éducation des consommateurs, afin de mener à bien ce combat ordinaire contre cette substance qui favorise l'hypertension et son principal corollaire, les accidents cardiovasculaires.

Les représentants de l'industrie, des gouvernements et du milieu de la recherche qui composent le GTS s'entendent pour dire que les Canadiens sont quotidiennement exposés à de trop grandes quantités de sodium. En moyenne, ils en ingurgitent 3400 mg chaque jour, soit plus du double de la quantité suffisante établie (1500 mg) par l'Institute of Medicine of the National Academies (IOM) aux États-Unis, une référence en matière de quantification des apports nutritifs.

Les aliments transformés, comme les plats surgelés, les céréales, les biscuits ou les charcuteries — pour ne citer qu'eux —, sont les principaux responsables de la consommation élevée de sel au pays, peut-on lire dans le rapport. Ces produits sont à l'origine de 77 % du sodium consommé. Le sodium d'origine naturelle (12 %) et celui que l'on ajoute en cuisinant (5 %) ou dans l'assiette (6 %) viennent compléter le tableau.

Pour diminuer l'apport en sodium dans le régime alimentaire des Canadiens, le GTS recommande donc à l'industrie d'adopter des «cibles volontaires

de réduction» du sodium dans ses produits. Cette substance est largement utilisée afin de relever le goût d'ingrédients qui n'en ont pas, mais elle agit également comme agent de conservation et agent antimicrobien. Le sel est, entre autres, efficacement mis à profit pour combattre la bactérie *Listeria*.

D'ici six ans, le groupe espère atteindre l'objectif intermédiaire d'un apport de 2300 mg de sodium par jour pour l'ensemble de la population. Ce niveau représente l'apport maximal tolérable, selon les autorités sanitaires.

Dans la même veine, le GTS demande au gouvernement de mettre à jour le *Guide alimentaire canadien* afin d'y ajouter des conseils visant à réduire sa consommation de sodium. Il propose aussi une refonte réglementaire afin de modifier le tableau des valeurs nutritives, inscrites sur les emballages, pour «remplacer la base de l'établissement de la valeur quotidienne du sodium» par 1500 mg au lieu de 2400 mg actuellement.

Pour la Fondation des maladies du cœur, la stratégie développée par le GTS «nous lance sur la bonne voie afin de réduire les maladies du cœur et les AVC [accidents vasculaires cérébraux], a souligné par voie de communiqué Sally Brown, qui dirige la Fondation. Nous pressons le ministre de la Santé de répondre à ce rapport d'ici la fin de l'année afin que le processus d'implantation puisse démarrer».

L'enjeu est de taille. Selon le groupe, la soustraction de 1800 mg de sodium dans le régime alimentaire des Canadiens chaque jour préviendrait 23 500 cas de maladie cardiovasculaire par an, peut-on lire. Cela pourrait également permettre des économies directes de 1,38 milliard en soins de santé, ajoute le rapport, ou de 3 milliards si l'on tient compte des coûts indirects liés à ces maladies.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Depuis le début de l'année, on compte plus de 1,6 million de déplacements à Bixi dans la métropole. Pendant ce temps, les Londoniens s'apprennent à faire, dès aujourd'hui, leur première balade en «Borisbike».

Deuxième anniversaire du Bixi

Un bilan positif et de nouvelles stations dans quatre arrondissements

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Si à Londres, les sujets de Sa Majesté apprivoisent leurs vélos en libre-service tout neufs, à Montréal, on dresse, à mi-saison, un bilan positif marqué notamment par une chute des plaintes des utilisateurs et des actes de vandalisme contre les Bixi.

Si la rareté des points d'ancrage durant les heures de pointe à certaines stations faisait grincer des dents de nombreux utilisateurs l'année dernière, le bouillonnement des esprits semble s'être apaisé, cette année, surtout depuis l'installation de «stations dépôt». «On a aussi apporté énormément de modifications au niveau de la localisation des stations», dit le grand patron de Bixi, Roger Plamondon, faisant valoir que d'autres «améliorations» seront faites. «J'aimerais vous dire que c'est réglé, mais ce serait vous mentir», ajoute-t-il, depuis la capitale anglaise.

Le nombre d'actes de vandalisme contre un Bixi a quant à lui dégingolé comparative-

ment à 2009, se réjouit M. Plamondon. «C'est beaucoup mieux que l'année dernière», affirme le chef d'atelier de l'entreprise d'économie sociale CycloChrome, responsable de l'entretien et de la réparation des vélos endommagés, Mathieu Laurin. Les paniers, qui «revenaient cassés», ont entre autres choses été renforcés. L'escouade d'une dizaine jeunes techniciens qu'il dirige remet en état, cet été, surtout des bicyclettes dont les pneus ont été crevés ou les rayons cassés.

Si les Bixi en mauvais état se font rares à l'atelier à ce moment-ci, c'était toutefois autre chose il y a quelques semaines. Un nombre accru de cas de vandalisme avait été constaté alors que les festivals battaient leur plein dans le Quartier des spectacles. «Il y avait beaucoup plus de vélos», explique M. Laurin.

D'autres arrondissements desservis!

D'autre part, des stations Bixi seront implantées dans quatre arrondissements situés en périphérie du centre-ville.

La responsable des trans-

ports au comité exécutif, Manon Barbe, qui est aussi mairesse de LaSalle, a affirmé lundi que des stations seront aménagées dans son arrondissement. Les abonnés au service de vélos en libre-service et les utilisateurs occasionnels pourront trouver un Bixi à la sortie du métro Angrignon, du cégep André-Laurendeau, du Carrefour Angrignon et à l'intersection des rues Newman et Dollard.

L'annonce de l'emplacement des autres stations sera faite la semaine prochaine, assure l'attaché de presse des membres du comité exécutif de la Ville de Montréal Bernard Larin. «Les endroits où elles seront installées ne sont pas attachés partout», fait-il savoir.

La Société de vélo en libre-service fera ainsi une entorse à la stratégie de déploiement qu'elle avait adoptée. Toute nouvelle station était installée, jusqu'à aujourd'hui, à un maximum de 300 mètres d'une autre. «On l'essaie sous la forme d'un projet pilote pour cette raison-là», explique Roger Plamondon. Son équipe évaluera, dès la fin novembre, la viabilité de stations

Bixi dans ces secteurs moins densément peuplés de l'île.

Sur mon Bixi, je t'emmènerai

Le président du conseil d'administration de la Société de vélo en libre-service se lèvera à l'aurore aujourd'hui. Il inaugurerà, au côté du maire de Londres, Boris Johnson, et de 9000 abonnés, le service de vélos en libre-service de la capitale anglaise. De 300 à 350 stations seront mises en service lorsque la grande cloche de Big Ben retentira à 6h.

«Nous demeurons persuadés chez Bixi que, dans très peu de temps, la Ville de Londres va vouloir agrandir son système», fait valoir M. Plamondon, ravi de l'engouement suscité par les «Borisbikes» auprès des sujets de Sa Majesté.

Et alors qu'on s'apprete à enfourcher pour la première fois un vélo en libre-service à Londres, le compteur à Montréal affiche aujourd'hui plus de 1,6 million déplacements effectués à Bixi.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

Nouvelle adresse

1855, rue Du Havre
Montréal Qc H2K 2X4
Téléphonez dès maintenant
514 525-1149
Télécopieur: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le mémoriel

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30
Par Téléphone, Télécopieur ou par courriel le:
samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

Un don de cartes-repas,
un geste utile et de bon goût

4\$

Repas gratuits
Présente cette carte
au Café l'itinéraire

www.itineraire.ca

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD

Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
www.breton-savard.com
514 254-1447

Merci de lutter contre
la faim avec nous

30 000 personnes sont sans-abri
à Montréal. Grâce à vos dons
de 4\$ en cartes-repas, 15 000
repas sont servis chaque année
au Café l'itinéraire.

Dons en ligne et informations :
WWW.ITINERAIRE.CA

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

www.itineraire.ca

I.N.D.E.X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAVAL

Bungalow à piliers multiples,
détaché, brique et pierre, garage,
rénové, 3 + 1 c. 2. sol. solarium
4 saisons, terrain aménagé, près
des services, autoroute 15, métro
Montmorency, 379 900\$ proprio.

Agents s'abstenir
450-887-9856

120

LAURENTIDES

BORD DE L'EAU
Région Mont-Tremblant
H.Hatin. 1-888-686-9116
www.chaletdunord.com

LAURENTIDES BORD DE L'EAU
DOMAINE PRIVÉ
À VENDRE OU LOUER

Magnifique, 2,5 acres, 850 pi.
de façade sur l'eau, 4 200 p.c.
incluant 5 c. 4-1 s/bains,
bois franc, vue sur le lac et les
montagnes, piscine creusée,
stationnement double, Jacuzzi,
bain vapeur, sauna+++
1 175 000 \$ ou 3 500 \$ par mois.

MLS 8241732

JOSEPH MAROVITCH
514-933-6781

Remax Westmont Inc
josephmarovitch@remax.net

TOUTES LES PHOTOS:
www.josephmarovitch.net

121

ESTRIE



VENTE RAPIDE

Maison située sur un
terrain de 7 acres, boisé,
ruisseau à fort débit.
Une visite s'impose!
Faites une offre!

RAYMOND BENOIT
Courtier immobilier
514-262-4618

Proprio Direct

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

2 min. MÉTRO ACADIE - Cachet.
Très gr. 3 1/2, lumineux, rénové,
pl. bois, poêle, frigo, 685\$ chauffé,
eau chaude, libre. 514 835-7502

AHUNTSIC, 6 1/2, 28me.
Vue rivière, face parc, 3 c.c.
Cuis. et s. de b. ent. rénovées,
fenêtres sur 3 côtés, 2 puits lum.
Pl. bois et céram. Vitraux, portes
françaises. Terrasse 19 x 10. Libre.
1500\$ chauffé. 514 387-8164

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUERMAGNIFIQUE 4 1/2 (GARÇONNIÈRE)
DANS MAISON BI-GÉNÉRATION
À McMASTERVILLE. UNE VISITE S'IMPOSE !

- Fraîchement repeint en couleur
tendance.
- Plancher refait en bois franc
couleur brun foncé.
- Plancher de céramique dans
cuisine et salle de bain.
- Entrées laveuse-sécheuse
dans salle de bain.
- Entrée lave-vaisselle dans la cuisine.

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

- Bain double dans la salle de bain.
- Très grande luminosité.
- Espace dans le cabanon.
- 2 places de stationnements
avec déneigement inclus.
- Petit espace de terrain pour le locataire.
- Non-fumeur et pas d'animaux.
- Non chauffé, non éclairé, non meublé.

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

DISPONIBLE LE 1^{ER} AOÛT POUR 800 \$ / MOIS. FAITES VITE !!!
Contacter le 514 770-1727 ou par courriel : so22@live.ca

CDN. AVENUE RIDGEWOOD
Grands 1 1/2 et 3 1/2.
Chauffé/eau chaude inclus.
Contactez Kim. 514 710-7157

Cet été : 320\$/sem. 5 1/2 it compris.
À 25 min. à pied du Quartier
des spectacles. 514-528-5591
LogisMtl@hotmail.com

Côte des Neiges / Queen Mary
Grand 3 1/2, lumineux, terrasse,
piscine int. 1100\$ chauffé, eau
chaude, stat. intérieur inclus.
Septembre. 514-704-4981

MARCHÉ MAISONNEUVE
DANS LE MÊME IMMEUBLE
*** 3^e étage, gr. 9 pièces, 3 ch.
fermées, 2 petits bureaux, 2 s.d.b.,
salon 330 pc, très ensol., rénové,
lav-vaiss. inclus, 1385\$.

*** Grand 6 1/2, idéal jeunes
professionnels, 2 ch. fermées,
petit bureau, 5 électros,
1200\$, libre 1^{er} août.
514-746-0744

MÉTRO JOLIETTE
4 1/2. Accès très rapide au
centre-ville. Bois franc, vitraux.
2 chambres fermées. Très
tranquille. Incl. poêle, frigo,
laveuse et sècheuse. Non fumeur.
Libre. 680\$/mois. 514 523-7308

ROSEMONT
BEAU 5 1/2, BAS DUPLEX,
tranquille, près services, s-sol compris,
accès exclusif grand terrasse,
les entrées lavées, lav-vaiss.
compris, balcons av/arr., idéal
couple mature, non-fum, pas d'animaux,
réf. et eng. de crédit, 1250\$
1-289-241-8787

Rosemont - Petite Patrie
6 1/2. Haut duplex rénové,
les entrées, eau chaude incluse.
1225\$. Juillet. 514-948-0411

ROSEMONT - 4 1/2- style condo
1974, boul. Rosemont. 2 c.c.
fermées, bois franc, grand balcon,
les entrées. 850\$. Non-chauffé.
514-277-4664 / 514-217-5700

PLATEAU - Ch-Colomb/Mt-Royal
7 1/2, haut triplex, 3 c.c., pl. bois.
Balcons. Cachet. Rénové.
Août. 1500\$. 514 521-8871

DISCRIMINATION
INTERDITE
La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en location
(ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convictions
politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handicap.

SNOWDON (Adj. N-D-G)
5 1/2, haut de duplex, 3 c. 2c. stat.
Grand balcon, chauffé.
Libre. 1150\$. 514-482-0305

V.M.R. beau 3 1/2
spacieux, rénové, équipé,
chauffé, près services,
train, autobus et métro.
835\$ 514 713-5281

WESTMOUNT, AVE MELVILLE
Grands 4 1/2 et 5 1/2.
Chauffé/eau chaude inclus.
Contactez Kim. 514-710-7157

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

STE-BEATRIX - LANAUDIERE
Charmante petite maison en pierre.
Bord d'une cascade et d'une forêt.
Très tranquille.
2 100\$ Août.
Aussi à vendre : 144 500\$
514 277-2856

176
CHALET À LOUER

BORD de l'eau-Lac 7 lacs(Québec)
3 chalets luxueux. 418 571-9775
www.leschaletsavantage.com

BORD de MER-L'ISLET SUR MER
Condos à louer (ou à vendre)
418 856-607-0 541 514 522-6229
www.l'oeilblancsummer.com

301

ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ARTS
à vendre
www.oeuvresdart.ca

GALERIE D'ART À VENDRE
Vieux Québec, ouvert depuis 30
ans, lieu stratégique. 418-930-3366

Serge-Philippe Tremblay
sergeptremblay@hotmail.com

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

320
AMEUBLEMENT

RENOVATION D'APPARTEMENT
VENTE DE MOBILIER SALON
ET CHAMBRE :

Canapé en cuir, armoire,
commodes, tables d'appoint,
lampes, etc. Pour information :
Soir : (514) 522-6229
Jour : (514) 985-3399

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU VALENTIN ?

Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.

10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

542
MASSOTHÉRAPIE

ZONE EXOTIC, massage sensuel,
spécial matin, personnel raffiné,
450-679-0336

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD

Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
www.breton-savard.com
514 254-1447

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Tous les samedis en couleur
dans le cahier Économie

& Charme
prestige

Un placement
de choix
pour l'immobilier!

petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305

ACTUALITÉS

La barricade

Depuis le 11 juin, une barricade s'élève sur un chemin de terre près de Schefferville, loin au nord de Sept-Îles, le long de la frontière entre le Québec et le Labrador. Ce «poste de contrôle» bloque le passage à deux entreprises minières qui ont signé une entente d'exploitation sans son consentement. En garantissant 80 % des retombées économiques du côté terre-neuvien, Labrador Iron Mines (LIM), New Millennium (NML) et la province ont brimé les droits ancestraux des Innus du Québec, croit la communauté qui espère une intervention d'Ottawa. Louis Hamelin s'y est rendu, pour constater quel vent y souffle. Second de deux textes.

Schefferville — Dans les conclusions de l'étude de faisabilité du «projet de minerai de fer à enfouissement direct» mises en ligne par la compagnie New Millennium en février 2010 (www.nmlre-sources.com), on peut lire que la «planification se base sur une durée de vie de la mine de 10 ans». On y trouve aussi la confirmation d'une donnée assez prévisible: la hausse mondiale des prix du fer est due à la pression actuellement exercée

sur le marché par la République populaire de Chine. C'est pour profiter de cette conjoncture favorable que deux compagnies minières, la New Millennium Capital et la Labrador Iron Mines, se préparent à venir gratter le minerai de fer demeuré sur place après les opérations de la défunte Iron Ore (IOC) entre 1954 et 1982. La fermeture de Schefferville fait partie du folklore de la grande épopée nordique du Québec. Chacun a ses souvenirs, qui se promènent entre le menton charnu de Brian Mulroney et la douce mélodie de la chanson de Michel Rivard. Les Innus ont aussi les leurs. Ils n'ont, entre autres, jamais digéré l'espèce de politique de la terre brûlée pratiquée par l'IOC et le ministère des Affaires municipales, la ville pratiquement rasée sur les ruines de laquelle ils ont été forcés, plus tard, de rebâtir. Quelqu'un quelque part semblait avoir décidé qu'ils ne seraient pas capables de s'occuper du centre récréatif avec sa piscine de dimension olympique, ses quatre allées de quilles, ses trois pistes de curling, sa bibliothèque et sa salle de conférence. Donc, on l'a détruit.



LOUIS HAMELIN

Un peu plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

Deux camps

Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-



Une fête d'enfants dans la famille de Philippe Vollant. À l'arrière-plan, on voit quelques-unes des maisons de construction assez récente qui s'élèvent aujourd'hui sur des terrains reconquis de l'ancienne ville minière.

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

deux camps Certains Blancs (ils ne sont pas plus d'une dizaine à s'être accrochés tout au long des 28 années de l'ère post-Iron Ore) semblent appuyer les occupants de la barricade. Les sorts des deux communautés apparaissent liés. Au dépanneur, dont la porte évoque l'entrée d'une prison à sécurité maximale, on tombe sur l'inévitable Rhodésien de service, l'affairiste du cru, qui explose à la seule mention du concept de droit autochtone et se dépêche de rancier dans le camp des «tendan-

Vision à long terme

Près du feu, Réginald me parle de sa génération, celle des 30-50 ans, qui ont vu leur père hériter des jobs de pic et de pelle de l'Iron Ore, puis rester les mains vides en 1982. «Mais nous autres, dit-il, on est allés à l'école...» Enfants, ils se sont vus dépeints en méchants dans les livres d'histoire. Ils ne l'ont apparemment pas oublié. Et ils étaient jeunes hommes pendant la crise d'Oka. Ils se sont débrouillés sans les minières et, pendant presque 30 ans, ils ont «gardé le fort», en sont fiers. Ils exigent maintenant des projets de développement porteurs d'une vision à long terme et qui tiennent compte de leur enracinement dans la réalité du territoire.

Et les jeunes sont à la fois la force des Innus, comme des Inuits et de toutes les autres nations du Nord, et leur point le plus menacé. PCP, méthamphétamine, coke, cristal meth... Ils sont bien présents à l'esprit du chef McKenzie quand il affirme que ce n'est pas qu'une question d'argent: «A quoi vont servir les millions si notre jeunesse est en péril?» En attendant, l'avenir, c'est ce souffle nouveau, ce train du retour plein d'enfants, Tshuetin, le Vent du Nord, et une ville revenante, pas fantôme...

■ À lire demain: la chronique de Louis Hamelin, «Hivernie mon pays», en page E 7

EN BREF

Des militants de Greenpeace arrêtés

Vancouver — Quatre militants de l'organisation Greenpeace ont été accusés de méfait après que des manifestants eurent occupé les locaux d'Enbridge (TSX:ENB) et demandé aux dirigeants de la société de renoncer à son projet de construction d'un oléoduc entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. Une porte-parole de Greenpeace, Stéphanie Goodwin, a raconté qu'une trentaine d'agents de police avaient arrêté les quatre militants vers 1h30, hier matin. Mme Goodwin était d'avis que «les policiers étaient plutôt nombreux pour intervenir auprès de quatre personnes pacifiques engagées dans une activité de désobéissance civile». Selon une porte-parole des autorités policières, l'agente Jana McGuinness, les quatre personnes, dont trois femmes, ont recouvert leur liberté quelques heures plus tard. L'agente McGuinness a précisé que la femme ayant respecté la directive policière de détacher sa chaîne de la porte des bureaux d'Enbridge avait été accusée de

méfait. Les policiers ont dû couper les chaînes des trois autres manifestants, qui font face à des accusations de méfait et de violation de propriété. Des membres de Greenpeace se sont introduits dans les locaux d'Enbridge mercredi soir et simulé une fuite de pétrole sur le trottoir à l'extérieur de l'édifice. La manifestation publique a été maintenue hier matin, et plusieurs militants demeureraient enfermés dans un camion de chargement. Les responsables de Greenpeace souhaitent que ces arrestations et la simulation de fuite de pétrole accentuent l'importance de leur campagne visant à forcer la société albertaine à

abandonner son projet d'oléoduc qui transporterait des sables bitumineux à l'état brut vers des marchés outre-mer. — La Presse canadienne

Cadavres de nouveaux-nés: la mère est écrouée

Douai, France — Une aide soignante, épouse et mère de deux jeunes femmes, a été mise en examen pour «homicides volontaires sur mineurs de 15 ans» puis écrouée après avoir «rapidement» reconnu les meurtres de huit nouveaux-nés retrouvés morts à Villers-

au-Tertre, dans le nord de la France. Son mari, lui, est libre et n'a pas été mis en examen, a annoncé hier le procureur de la République de Douai, Eric Vaillant, évoquant une «affaire hors norme». Mère de deux filles, aujourd'hui âgées d'une vingtaine d'années, Dominique Cottrez a déclaré «qu'elle ne voulait

plus d'enfants» mais «ne voulait pas voir de médecin pour employer un moyen de contraception», a précisé le procureur. Les premières découvertes des cadavres datent de samedi après-midi: deux ont été trouvés dans «deux sacs en plastique détériorés par hasard» par un couple qui bêchait son jardin dans sa maison de Vil-

lers-au-Tertre. Le mari, Pierre-Marie Cottrez, charpentier et conseiller municipal, a été relâché, alors que le parquet demandait initialement sa mise en examen pour «non-déclaration de crime et pour recel de cadavres». — Associated Press

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2010-07-28	
649	02 15 27 31	compt.	31
	30 34 36		
GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	15 611	639,10 \$
5/6+C	2	160	267,20 \$
5/6	116	2	282,70 \$
4/6	6 714		74,70 \$
3/6	129 113		10,00 \$
2/6+C	95 778		5,00 \$
Ventes totales :		15 626 664 \$	
Prochain gros lot (approx.):		4 000 000 \$	
LOTO MAX		CE SOIR, 50 MILLIONS \$ + 29* LOTS DE 1 MILLION \$ (APPROX.)	
LOTO EXTRA		514 1628	

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire L'AGENDA MODERNE, agenda MIGNON, Exacompta, Quo Vadis etc.

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10h 00 à 18h 00
les samedis et dimanches de 10h 00 à 16h 30

2 DERNIERS JOURS DE SOLDES 30% à 70%

Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Main table containing financial data for various companies, organized by sector (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z). Each entry includes company name, volume, price, and change.

TORONTO NEW YORK

Des titres, transposés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a à b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote...

LES COTES TORONTO NEW YORK

Table showing exchange rates for various currencies: Afrique du Sud, Arabie saoudite, Australie, Bahamas, etc.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table listing major companies on the Toronto Stock Exchange and their performance metrics.

Le Marché Américain

Table listing major companies on the American Stock Exchange and their performance metrics.

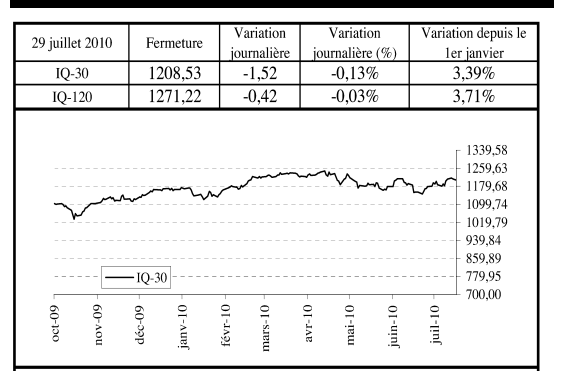
Les plus actifs de Toronto

Table listing the most active companies on the Toronto Stock Exchange.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table listing the most active companies on the Canadian Venture Exchange.

INDICES QUÉBEC



DecisionPlus logo and contact information: Ne jouez plus à pile ou face avec la bourse. Téléphone: (514) 392-1366

ÉCONOMIE

Montréal, un marché « difficile » pour les raffineurs

Le propriétaire de la raffinerie de Petro-Canada ne s'inquiète pas d'un éventuel arrêt des activités de Shell

FRANÇOIS
DESJARDINS

L'éventualité d'un arrêt des activités à la raffinerie de Shell ne semble pas préoccuper le président de Suncor, qui partage avec Shell le coût d'un pipeline pétrolier de 380 kilomètres en provenance de l'État du Maine. Mais Montréal est un marché « difficile », a dit son président.

Lors d'une conférence téléphonique portant sur les résultats du deuxième trimestre, *Le Devoir* a demandé à la direction de Suncor, maintenant propriétaire de Petro-Canada et de sa raffinerie de Montréal-Est, comment elle réagirait si elle devait un jour assumer la totalité des coûts d'entretien du pipeline.

« Nous avons évalué toutes les possibilités, et nous ne prévoyons pas que cela [le sort de la raffinerie Shell] va être un facteur énorme dans notre capacité à exploiter notre raffinerie montréalaise », a répondu le président de Suncor, Rick George.

Suncor, acteur de premier plan dans l'exploitation des sables bitumineux en Alberta, a pris le contrôle de Petro-Canada l'an dernier dans une transaction de 17 milliards.

Shell négocie présentement la vente de sa raffinerie avec la société américaine Delek, à défaut de quoi elle voudrait la démanteler pour convertir le site en simple terminal de carburants qui arriverait par transport maritime.

Cette possibilité d'amener de l'essence par bateau fait de Montréal un marché très par-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Suncor, propriétaire de la raffinerie de Petro-Canada à Montréal-Est, partage avec Shell le coût d'un pipeline pétrolier de 380 km.

ticulier, a immédiatement poursuivi M. George. « Montréal est un marché difficile parce qu'il est possible d'importer au port de Montréal des produits déjà raffinés, et cela influence la dynamique des choses. Dans l'ensemble de nos

marchés, celui de Montréal est un des plus difficiles. »

Lors d'une conférence téléphonique en novembre 2009, M. George avait affirmé que « nous voyons [la raffinerie] comme un actif que nous allons garder à long terme ». Du même

souffle, il avait répété que Suncor souhaite vivement que le flux du pipeline pétrolier Montréal-Sarnia soit de nouveau inversé de manière à pouvoir importer au Québec du pétrole des sables bitumineux. Jusqu'en 1999, le pipeline coulait

en direction de Montréal.

Une nouvelle inversion en direction de Montréal nécessiterait cependant une capacité de raffinage adéquate pour accommoder ce pétrole. Ou encore, elle nécessiterait l'inversion du flux du pipeline qui amène le

pétrole à Montréal en provenance de Portland, dans l'État du Maine.

Selon les calculs de *Le Devoir*, grâce aux tarifs de base fournis par le trésorier du pipeline à Portland, la facture annuelle que doivent payer Shell et Suncor tournerait autour de 35,5 millions. Cela tient compte d'un scénario dans lequel les deux raffineries, qui peuvent traiter 290 000 barils par jour, fonctionnent à 95 % de leur capacité.

À la lecture des documents de la société Montreal Pipe Line, dont les actionnaires sont notamment la Pétrolière impériale (Esso) et Suncor, le tarif pour amener un baril de pétrole brut à Montréal atteint environ 35 ¢. Cela ne comprend pas le prix du pétrole lui-même.

Le sort de la raffinerie de Shell est une source de préoccupation pour le syndicat des employés de Suncor, qui compte 240 membres. La raffinerie emploie aussi environ 150 cadres, selon le syndicat.

« Si ça ferme, ça va nous inquiéter. D'après ce que je comprends, le partage des coûts pour le pipeline va durer encore trois ans. Après ça, il arrive quoi? », a demandé le trésorier et président par intérim du syndicat, Harry Dunn, lors d'un entretien. « L'employeur nous dit qu'il n'entrevoit pas de fermeture, mais ce que l'employeur dit, on ne se fie pas là-dessus. »

Aux yeux de M. Dunn, il est très improbable que les gouvernements laissent Suncor fermer sa raffinerie.

Le Devoir

Air Canada: la Cour fédérale examinera un jugement sur l'âge de la retraite des pilotes

Toronto — La Cour fédérale tiendra des audiences publiques pour examiner un jugement rendu par le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) remettant en question la clause concernant l'âge de la retraite des pilotes d'Air Canada. Ces audiences auront lieu du 22 au 25 novembre prochain à Ottawa.

Cet examen sur ce jugement rendu l'an dernier a été réclamé par l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) en septembre dernier. Selon elle, le Tribunal a commis une erreur de droit en ignorant les jugements de la Cour suprême du Canada, qui avait trouvé acceptable pour les employeurs et les employés de déterminer l'âge de la retraite par l'entremise du processus de négociation collective. Elle fait valoir que ce jugement pourrait potentiellement avoir un impact sur les salaires et les avantages sociaux

des pilotes d'Air Canada, ainsi que de milliers d'autres employés réglementés par le gouvernement fédéral et travaillant avec des conventions collectives comprenant un âge de retraite fixe.

Le président de l'Association, le capitaine Paul Strachan, dit avoir hâte de défendre le droit des employés de déterminer l'âge de la retraite par l'entremise des négociations collectives. Il soutient que la loi de la cour et des jugements précédents appuient clairement le droit de ses membres de négocier leur âge de retraite.

La convention collective contient une obligation contractuelle pour les pilotes d'Air Canada de prendre leur retraite à l'âge de 60 ans. L'APAC représente plus de 3000 pilotes opérant les appareils de la flotte principale du transporteur aérien.

La Presse canadienne



ANDREW WALLACE REUTERS

La convention collective contient une obligation contractuelle pour les pilotes d'Air Canada de prendre leur retraite à 60 ans.

Selon le Conference Board

Ottawa renouera avec les surplus un an plus tôt que prévu

GÉRARD BÉRUBÉ

Le gouvernement Harper avait raison de miser essentiellement sur la croissance pour ramener Ottawa à l'équilibre budgétaire. Le Conference Board va plus loin en affirmant que la vigueur de la reprise permettra au gouvernement fédéral de renouer avec les surplus un an plus tôt que prévu.

Dans leurs commentaires diffusés hier, les économistes Glen Hodgson et Matthew Stewart, du Conference Board du Canada, estiment que le gouvernement

fédéral retrouvera l'équilibre budgétaire dès 2015, soit un an plus tôt que l'échéancier retenu par Ottawa.

Ce retour plus rapide que prévu des surplus à Ottawa s'appuie sur la croissance économique, qui se veut plus vigoureuse qu'anticipé.

Le fédéral récolte également les dividendes de sa gestion prudente au sortir de la récession de 1990-1992. Le gouvernement fédéral et quelques provinces ont remboursé gra-

vement leur dette au cours de cette décennie, ont rappelé les économistes de l'organisme privé. « Le ratio dette/PIB du gouvernement fédéral est passé de 68 % au cours de l'exercice financier 1995-1996 à seulement 29 % en 2008-2009. Lorsque la crise financière et la récession ont commencé, le Canada était en meilleure posture fiscale que la plupart des autres pays industrialisés », peut-on lire dans la note des analystes.

La dette publique en Europe, au Japon et aux États-Unis a même augmenté au cours de cette période faste dominée par une croissance économique soutenue. L'apparition des énormes déficits lors de la dernière récession a fait exploser le niveau de l'endettement public aux États-Unis et au Royaume-Uni, poussant également celui du Japon dans la stratosphère, à plus de 200 % du PIB.

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé », a résumé le Conference Board.

La forte reprise est l'autre ingrédient permettant aux économistes de cibler un surplus budgétaire avoisinant les 5 milliards en 2014-2015, contre un déficit de 1,8 milliard projeté par le gouvernement fédéral. Au premier trimestre de 2010, le PIB réel canadien a crû au taux annuel de 6,1 %, la progression s'ajoutant à celle de 4,9 % du quatrième trimestre de 2009. Il s'agissait de la plus forte augmentation depuis celle du quatrième trimestre de 1999. Parlant en taux nominal, le Conference Board pense que l'économie canadienne pourrait afficher une croissance de 7,2 % cette année, une performance de loin supérieure au consensus de 4,9 % retenu lors du dernier budget du ministre Flaherty. Chaque hausse supplémentaire de 1 point de pourcentage ame-

nant *grosso modo* 3 milliards dans les coffres du fédéral.

Ainsi, cette année, le déficit devrait être de l'ordre de 44 milliards, moins que les 49,2 milliards inscrits au budget. Déjà au cours des deux premiers mois de l'exercice en cours, le déficit affiché est de 4,4 milliards, inférieur à celui de 7,5 milliards comptabilisé au cours des mois d'avril et de mai l'an dernier. Pour l'exercice 2009-2010, les estimations pointent en direction des 47 milliards, sous les 53,8 milliards comptabilisés au budget.

La situation n'est toutefois pas si rose pour les provinces, qui doivent conjuguer avec une hausse des coûts en santé. Le Conference Board pointe plus précisément l'Ontario, qui serait aux prises avec un déficit structurel.

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

« Le Canada disposait d'une marge de manœuvre que les autres n'avaient pas lorsque la récession a commencé »

EN BREF

Feu vert au parc éolien Mont-Louis

Gaspé — Le gouvernement du Québec donne le feu vert à la compagnie Northland Power pour la construction du parc éolien de Mont-Louis, un projet de 182 millions. L'annonce a été faite hier avant-midi par la vice-première ministre Nathalie Normandeau. Northland Power a conclu une entente avec le manufacturier General Electric. Cette réalisation permettra de maintenir les activités des trois usines liées au secteur éolien de la région Gaspésie et de la MRC de Matane, ce qui représente 400 emplois. — *La Presse canadienne*

Ford Canada met à pied 489 travailleurs

Windsor — Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) a annoncé hier la mise à pied de 489 employés à l'usine de moteurs exploitée par Ford Canada à Windsor, en Ontario, dans le cadre du plan annoncé plus tôt cette année par le constructeur qui vise à supprimer un quart de

travail à ces installations. Ford entend éliminer un quart de travail à l'usine du sud-ouest ontarien à compter du 1er novembre, a indiqué le vice-président de la section 200 des TCA représentant les travailleurs de Windsor, Marc Renaud. Quelque 150 personnes se verront offrir un poste à l'usine de Ford à Essex, en Ontario, où des employés seront en outre rappelés au travail. Cette nouvelle survient au lendemain de la fermeture de l'usine de boîtes de vitesse de General Motors à Windsor, qui met fin à un chapitre de 90 ans d'histoire. — *La Presse canadienne*

Les profits de l'Impériale ont plus que doublé

Calgary — La pétrolière Impériale a plus que doublé ses profits au deuxième trimestre, à 517 millions ou 60 ¢ l'action, contre 209 millions ou 25 ¢ par action un an plus tôt. Les revenus trimestriels ont atteint 6,14 milliards, comparativement à 5,3 milliards. — *La Presse canadienne*

Les États-Unis à deux doigts d'une déflation « à la japonaise »

Washington — Les États-Unis sont plus près que jamais d'une déflation « à la japonaise », estime un des dirigeants de la Réserve fédérale américaine, James Bullard, dans un article paru hier et plaçant, au cas où, pour de nouveaux rachats de titres du Trésor par la banque centrale.

« Les États-Unis sont plus près aujourd'hui d'une issue à la japonaise qu'ils ne l'ont jamais été dans leur histoire récente », écrit M. Bullard dans un article de recherche devant être publié dans le numéro de septembre-octobre de la « Revue » de la Fed de Saint-Louis.

M. Bullard, qui est le président de cette antenne de la banque centrale dans le centre du pays, fait là référence à la déflation qu'a connue le Japon à la suite de l'éclatement d'une bulle immobilière dans les années 1990, période désormais connue comme la « décennie perdue » de

l'économie japonaise.

La situation « fâcheuse » dans laquelle se trouvent les États-Unis est due « en partie » à « la politique de taux d'intérêt » de la Fed estime M. Bullard, pour qui l'engagement de son Comité de politique monétaire à maintenir un taux quasi nul aussi longtemps que nécessaire n'est pas sans risque.

Face à un éventuel nouveau choc négatif, « une prolongation du programme d'assouplissement quantitatif par le truchement de rachats d'obligations du Trésor offrirait une meilleure réponse de politique monétaire » que le maintien de l'engagement de la Fed à maintenir son taux au plancher, estime-t-il.

La Fed a lancé au plus fort de la crise de gigantesques programmes de rachats de titres sur les marchés financiers, qui ont été clos à l'automne.

Agence France-Presse

Le Devoir

ÉDITORIAL

Malbouffe

Une histoire grasse

Selon une étude du chercheur Yan Kestens de la Direction de la santé publique de Montréal, il y aurait concentration de restaurants-minute autour des écoles des quartiers défavorisés dans la plupart des régions du Québec. Voilà qui ajoute de l'eau au moulin des défenseurs d'une intervention publique plus intensive pour combattre l'obésité chez les jeunes. Mais ne rêvons pas en couleur: à 16 ans, la malbouffe fait partie du jeu de rôle de l'ado même le mieux éduqué. À long terme, ce sont les valeurs de la classe sociale à laquelle il appartiendra qui influenceront son comportement.

L

e chiffre frappe l'imagination: la probabilité de trouver un restaurant-minute à proximité d'une école de quartier défavorisé est trente fois plus grande que dans un quartier aisé.

Il y a au moins trente-six explications possibles à cela, de la stratégie marketing de l'industrie au fait que les quartiers pauvres sont souvent les plus vieux de nos villes et que les écoles y sont situées à proximité des rues commerçantes, contrairement aux banlieues.

On a beau aimer haïr les grandes chaînes comme MacDo, il faut savoir qu'à l'exception de quelques-unes qui sont spécialisées dans la poutine graisseuse ou la pizza triple épaisseur, les autres ont des critères de localisation plus complexes que la présence d'une école secondaire fréquentée par des enfants pauvres. En fait, la stratégie commerciale des MacDo et autres Burger King leur impose de rechercher en priorité un fort volume de clientèle en tout temps, l'été comme l'hiver et le soir autant que le midi: l'entrée des villes, par exemple, la proximité d'une autoroute ou les secteurs fréquentés par les touristes. Tant mieux si la clientèle scolaire ajoute un peu de volume à certains moments de la journée et de l'année, mais elle est aussi mal perçue parce qu'elle fait fuir les adultes et qu'elle réduit le montant



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

moyen de la facture pour chaque repas servi à l'heure de pointe. Un ado, ça s'excite beaucoup et ça dépense peu!

Tenter d'expliquer l'obésité des jeunes par la concentration de restaurants-minute dans l'environnement scolaire des quartiers défavorisés, c'est ne voir qu'un aspect du problème. Si les jeunes, riches et pauvres, mangent autant de mauvais fast-food, c'est que cette nourriture leur offre un rapport quantité/prix imbattable, qu'elle est excessive en tout, sucre, sel, couleurs et odeurs, comme ils le sont eux-mêmes et contrairement à la bouffe familiale, tellement trop saine et équilibrée... À cet âge que l'on dit ingrat, ce n'est donc pas une question d'éducation, mais de conquête de sa petite liberté qui deviendra grande un jour, peut-être!

Selon une étude américaine, les jeunes qui ont fréquenté une école située à moins de 150 mètres d'un resto-minute courent 5 % plus de risques que les autres de devenir obèses. Attendez: 5 % de plus que quoi? 5 % de pas grand-chose ne donne pas grand-chose non plus.

L'embonpoint est un problème grave, mais les chaînes de restauration rapide ne constituent qu'une partie de l'équation, pas la plus importante. On pourra les accuser de ce qu'on voudra, rien n'y fera tant que les adultes eux-mêmes les fréquenteront de façon assidue. Car ce ne sont pas les ados qui font vivre MacDo, mais leurs parents.

Améliorer la qualité de la nourriture à la cafétéria de l'école peut certainement contribuer à la solution, mais là encore, on ne doit pas attendre de miracle... à moins d'interdire aux jeunes de sortir du périmètre de l'école le midi, comme le font les écoles privées. Et encore: la pizzeria la plus proche sera toujours plus courue que le comptoir à salades.

Certains proposent de modifier la réglementation pour interdire la malbouffe à moins de 200 mètres des polyvalentes. D'abord, qu'est-ce que la malbouffe? Un souvlaki et un panini en sont-ils? Puis qu'est-ce qu'on fait des écoles situées à proximité d'une rue commerçante? On les démenage en banlieue?

Malgré ces réserves, nous restons convaincu que le combat alimentaire ne fait que commencer. Et qu'il est vital pour la santé de toute la population. Qu'un jeune de 16 ans préfère une «all dressed extralarge» au filet de morue, il n'y a pas à s'en émouvoir. Pourvu qu'il n'en reste pas là toute sa vie. Car voilà la vraie histoire, celle qu'on n'apprend pas à l'école. Une histoire de classe sociale.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

LA SOLUTION DE MAXIME BERNIER...

GARINOTTE
2010-0421

REPRISE

L E T T R E S

Les clubs Optimistes à la rescousse de l'œuvre de D' Julien?

J'ai été membre, pendant plus de dix ans, du club Optimiste de Boucherville. Durant les deux années de ma présidence, j'ai mis sur pied un programme qui avait pour but d'offrir à 15 enfants annuellement une semaine en colonie de vacances (centre de vacances Le P'tit Bonheur).

C'est ainsi que pendant plus de 10 ans, une centaine d'enfants ont bénéficié de cette activité où ils pouvaient vivre des expériences inoubliables.

Les clubs Optimistes interviennent au sein de leur collectivité. Ils parrainent des projets de service communautaire concrets visant à tendre la main à la jeunesse. Ainsi, ils aident les jeunes à réaliser leur plein potentiel.

L'œuvre de D' Julien vise à soutenir les enfants et les familles à risque ou en situation de vulnérabilité pour assurer le mieux-être et le développement des enfants.

Or, en raison de difficultés financières, nous apprenions dernièrement que plusieurs jeunes, dont s'occupe la clinique du D' Julien, seraient privés d'activités estivales.

Mon intervention ne vise pas à dicter une ligne de conduite aux différents clubs de la région de Montréal, mais si certains d'entre eux y voyaient l'occasion de mettre à contribution leurs ressources financières et maté-

rielles au profit de cette clientèle au cœur de leur mission, des centaines de jeunes retrouveraient un p'tit bonheur bien mérité!

Pierre Giard, avocat
Boucherville, le 28 juillet 2010

La liberté des peuples!

Au-delà de toutes les lois sur la clarté, de toutes les décisions de la Cour internationale de justice, au-delà de toutes les «nuances» de nos Cours suprêmes, est-ce qu'on ne pourrait pas accepter tout simplement un principe fondamental: celui de la liberté des peuples?

Nous avons toutes les libertés: de religion, de presse, d'expression, de libre-échange, de libre circulation des biens et des capitaux, mais nous n'avons pas la liberté des peuples.

Avons-nous besoin de reconnaissance internationale? Est-ce que l'indépendance du Québec obtenue par un référendum démocratique pourrait être compromise par le copinage de Sarkozy et de Desmarais ou par un peuple africain qui balancerait son consentement pour une aide fédérale canadienne? Est-ce qu'il faut vraiment être un peuple exploité, dominé, colonisé, martyrisé, canonisé pour avoir accès au paradis de l'indépendance?

Quand accèderons-nous à une véritable civilisation? Un peuple qui veut se donner un pays ne devrait jamais trouver aucun obstacle sur son chemin vers l'indépendance.

Normand Rousseau
Gatineau, le 28 juillet 2010

Propre ne rime pas avec Enbridge

Lundi, un pipeline d'Enbridge a déversé près de 20 000 barils de pétrole dans des tributaires de la rivière Kalamazoo au Michigan. Il s'agit du plus gros déversement d'Enbridge aux États-Unis, mais contrairement aux croyances populaires, ce n'est pas un phénomène rare. De 1999 à 2008, Enbridge a répertorié près de 610 déversements de leurs opérations totalisant près de 132 000 barils, l'équivalent d'environ la moitié de l'Exxon Valdez qui s'est échoué sur les côtes de l'Alaska en 1988.

Enbridge est une compagnie qui a des tentacules très longs qui possède un réseau de pipelines qui traverse le Canada et les États-Unis, et un portfolio énergétique diversifié. Au Québec, il est notamment responsable à part entière de Gazifère, situé en Outaouais, ainsi que du tiers de Gaz Métro, qui dessert le reste du Québec. Il est aussi responsable du controversé projet Trailbreaker, qui cherche à amener le pétrole de Montréal à la côte Atlantique, et était un des promoteurs du controversé projet Rabaska.

Scellons les fuites pour de bon! Sortons de cette économie pétrolière et investissons pour bâtir une économie propre, responsable, verte et durable!

Daniel Cayley-Daoust
Institut Polaris
Gatineau, le 29 juillet 2010

L I B R E O P I N I O N

La gouvernance souverainiste, ou comment propulser l'option indépendantiste

ALEXANDRE THÉRIAULT-MAROIS

Président du Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ)

Réplique à Claude Bariteau

Dans les pages du *Devoir*, le 26 juillet dernier, l'anthropologue Claude Bariteau s'en prenait à la proposition du Parti québécois dévoilée le 19 juin dernier en vue du XVI^e Congrès national du Parti québécois. Si l'analyse de l'intellectuel est intéressante et découle sans doute d'une volonté sincère de faire avancer l'option, elle ne colle pas à la réalité ni à l'essence de ladite proposition du parti souverainiste.

M. Bariteau expose de façon séduisante la dichotomie entre deux approches nationalistes, et ce, depuis la Conquête. D'abord, l'approche affirmative est celle du Parti patriote de 1834-1838 et du RIN, ainsi que la tangente du Parti québécois sous Jacques Parizeau en 1995. Dans cette dynamique de confrontation, il faut rallier, peu importe l'appartenance identitaire.

Ensuite, l'approche autonomiste, qui est celle de l'Acte de Québec (1774) et de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867). On pourrait également ajouter à cette analyse de l'anthropologue la tentative du lac Meech, ou du moins sa première mouture, résolument autonomiste. Cette dynamique, que l'on qualifie de réformiste, s'appuie, il est vrai, sur l'identité canadienne-française, puis québécoise, et est menée par des élites locales.

Nourrir la flamme

Pour M. Bariteau, la stratégie du PQ est auto-

nomiste. Il s'appuie, pour avancer ce propos, sur le fait que ce parti propose un assortiment de réformes nationales et lance une offensive identitaire et linguistique sans proposer de mécanisme d'accession à l'indépendance. Parizeau, lui, aurait plutôt tenté de rallier les communautés culturelles et de préparer un plan par étapes pour se rendre à l'indépendance.

Seulement, malgré la rigueur de son raisonnement, Bariteau qualifie mal l'approche préconisée par le Parti québécois. Celle-ci, à sa face même, ne vise en rien le renouvellement du fédéralisme.

La stratégie du «Plan Marois», ou la gouvernance souverainiste, vise plus à nourrir la flamme qu'à mettre le couvercle sur la marmite. Je doute fort de l'éveil des Patriotes sans les 92 résolutions et l'obstination d'alors du gouverneur d'invalider les lois du peuple et de dissoudre la Chambre à sa guise. Je doute fort également de la mobilisation des Québécois au début des années 1990, menant au deuxième référendum, sans le blocage de l'accord du lac Meech.

L'approche affirmative et l'approche autonomiste ne sont pas deux doctrines séparées entre lesquelles les nationalistes doivent nécessairement faire un choix. Il s'agit plutôt de deux courants évoluant ensemble, s'entrecroisant et se propulsant l'un et l'autre dans l'histoire de notre nation. Si, lors de la Révolution tranquille, les historiens, dans un courant marxiste, ont romancé l'apport des Patriotes, ceux d'aujourd'hui pondèrent et rétablissent les réformistes comme Étienne Parent et Louis-Hippolyte Lafontaine.

Soulignons aussi un fait d'importance: bien que les deux approches décrites par M. Bariteau fédèrent à elles deux l'écrasante majorité du peuple

québécois, elles ont toutes deux été mises en échec par une minorité infime de tenants d'un fédéralisme centralisé et prédateur, à la plus grande satisfaction des Trudeau, Chrétien et Dion. Comment? Justement en divisant entre eux ceux qui ont la nation québécoise pour seule loyauté. La dichotomie mise de l'avant par M. Bariteau, malgré la bonne foi de ce dernier et de ceux qui la diffusent, ne peut avoir d'autres effets que de faire, encore une fois, le jeu des fédéralistes.

Au-delà de la mécanique

Depuis la défaite de 1995, où l'on a touché le bout du doigt, le Parti québécois a fait l'erreur de revoir sans cesse la mécanique référendaire. Comme s'il suffisait de refaire maintenant ce qui n'a pas marché alors... mais dans un contexte moins favorable! Depuis ce temps, on télégraphie notre stratégie à nos adversaires et on occupe nos militants à formuler correctement la question du troisième référendum. Il est temps de rompre avec ce piétinement qui nous confine à l'attentisme.

Pour penser gagner un prochain référendum, il faut non pas travailler sur sa mécanique, mais sur l'adhésion des Québécois à l'idée nationale. C'est ce que les trudeauistes ont fait pour le Canada et c'est surtout ce qu'ils ont désespérément tenté de nous interdire.

La confiance et le nationalisme restent les éléments déterminants pour tout peuple engagé dans sa libération. Ces éléments sont la cause du succès et des échecs de la rébellion des Patriotes et des deux référendums. C'est pour cette raison que la proposition du 19 juin met de l'avant plusieurs politiques courageuses telles une Constitution, une citoyenneté québécoise, la valorisa-

tion du patrimoine culturel, la prédominance du français et plusieurs autres. Jamais le PQ n'a été aussi audacieux sur ces enjeux.

De même, le retour d'un nationalisme senti et structurant au sein du Parti québécois n'écarte en rien l'ouverture sincère qu'il manifeste depuis des années aux nouveaux arrivants et son désir d'implanter les meilleures mesures d'intégration possible. Quand les Québécois d'autres origines partageront un engouement commun pour le Québec et ses succès, c'est à ce moment qu'ils voudront en faire un pays. Pour tendre la main à l'autre, il faut commencer par être sûr de soi-même.

Objectif clair

Il faut être aveugle pour le nier: l'objectif du Parti québécois, c'est de faire du Québec un pays. Les Québécois le savent. Nos adversaires fédéralistes le répètent constamment, avec la fierté de celui qui prétend avoir inventé l'eau chaude.

Voilà là où l'analyse de Claude Bariteau ne tient plus la route: le PQ n'est pas à la recherche d'un bon deal, un Meech version améliorée. La gouvernance souverainiste n'est pas non plus une doctrine, mais plutôt une simple stratégie, celle de tous les moyens, de tous les possibles et de toutes les victoires. Elle va bien au-delà d'une dichotomie divisée entre «affirmationnisme» et «autonomisme».

Viendra un moment où il sera peut-être nécessaire de discuter de la mécanique. D'ici là, toutefois, ce n'est pas ainsi que l'on gagnera une plus grande adhésion à notre option. Pour tous ceux, dont je suis, qui partagent la hâte de M. Bariteau, c'est le chemin le plus direct vers l'indépendance.

IDÉES



ARCHIVES LE DEVOIR

La création du parc Forillon, issue de l'entente du 21 mai 1969, permit à Ottawa, au-delà de l'appropriation de l'un des plus beaux sites touristiques de la Gaspésie, une ingérence manifeste dans des champs de compétence exclusivement provinciaux.

Les 40 ans de l'expulsion de Forillon

D'abord le fait d'Ottawa

GILLES ANGLEHART

Gaspésien d'origine, l'auteur poursuit depuis plusieurs années, à titre indépendant, des recherches sur le développement régional au Québec dans le but de réaliser un film documentaire sur le rapport HMR et ses conséquences néfastes — et encore actuelles — sur l'économie régionale.

Dans *Le Devoir* du samedi 24 juillet, monsieur Jean-Marie Thibeault nous remémore les 40 ans de l'expulsion de Forillon, en précisant que «trop souvent, l'histoire est écrite par les vainqueurs». Une observation toute à son éloge.

Historien, monsieur Thibeault aurait dû mettre à profit cette circonspection relative à l'histoire, et se méfier un tant soit peu de celle qu'on lui enseigna. Pousser un peu plus loin ses recherches lui aurait sans doute permis de constater, avant d'attribuer le «vidage» éhonté de la péninsule de Forillon au seul plan du Bureau de l'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), que l'histoire est certes écrite par les vainqueurs... mais aussi par ceux qui en tirent profit.

Le plan du BAEQ de 1966, qui visait notamment l'établissement de pôles de croissance régionaux dans l'est du Québec (théorie de l'économiste François Perroux), fut «tabletté» très tôt, court-circuité par le plan d'aménagement économique du Québec de Pierre E. Trudeau, tout comme ce dernier court-circuita le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand en 1968 sur la localisation du nouvel aéroport de Montréal pour le situer à Sainte-Scholastique (Mirabel).

L'expropriation des habitants de Forillon s'inscrit malheureusement dans un programme beaucoup plus complexe que les 3000 emplois que leur promirent les Jean Chrétien et quelques notables locaux asservis.

Le rapport HMR du fédéral

La création du parc Forillon, issue de l'entente du 21 mai 1969, permit à Ottawa, au-delà de l'appropriation de l'un des plus beaux sites touristiques de la Gaspésie, une ingérence manifeste dans des champs de compétence exclusivement provinciaux (le tourisme, l'aménagement du territoire et le développement régional) et d'imposer ses propres priorités et de nouvelles obligations sur le Québec, tout en niant les droits fondamentaux de ce dernier en s'adressant directement aux populations régionales.

En 1969, Pierre E. Trudeau, dans la foulée du «finies les folies» de son discours prononcé le 19 octobre à l'hôtel Reine-Elizabeth et l'explication qu'il en donna le lendemain à l'émission de Radio-Canada *Format 30*, veut en finir avec le désordre et le chômage chronique qui régnaient dans la province de Québec. Il commanda, par le biais du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), une vaste étude ayant pour objet de définir «les orientations du développement économique régional dans la province de Québec».

Cette étude, le rapport HMR, fut réalisée par les économistes André Raynauld, Fernand Martin et Benjamin Higgins — qui dirigea en 1968-1969 le comité de travail sur la localisation du nouvel aéroport de Montréal... en fonction des «orientations» du rapport HMR qui n'allait paraître qu'en février 1970. Elle prescrivit en conclusion l'aménagement d'un unique pôle de développement au Québec, le Grand Montréal, mené par les grandes entreprises, seules capables d'entrer en compétition avec le pôle de Toronto, et de quelques pôles de croissance comme Saint-Jérôme, Valleyfield, Saint-Hyacinthe ou Saint-Jean-Richelieu, afin de favoriser notamment l'étalement urbain qu'allait entraîner l'exode des populations rurales, ou comme Sept-Îles ou Noranda,

permettant l'exploitation des richesses naturelles.

Les auteurs nous invitent à distinguer «pôle de développement», où l'investissement est lié à la recherche, à l'innovation et à la technologie, et «pôle de croissance», où l'investissement n'est lié qu'à la croissance de la production.

Affaire de croissance

Afin que l'économie de la région métropolitaine puisse progresser au rythme des énoncés prévisionnistes, selon les calculs statistiques de Benjamin Higgins, un apport démographique accéléré lui est nécessaire:

1- pour fournir aux entreprises du réseau métropolitain une main-d'œuvre bon marché (le revenu moyen du Canadien français, même à l'intérieur du Québec, le situe alors au 12^e rang dans le classement par origine ethnique);

2- pour faire croître la demande en biens et services indispensables à l'économie de la métropole.

Cet apport sera donc généré par une migration massive des populations régionales vers le pôle de développement.

Le développement régional de Benjamin Higgins n'a autre équivalence que la croissance du revenu moyen par habitant qui influe sur la moyenne canadienne, laquelle devra statiquement croître si on arrive à forcer un miséreux pêcheur à migrer vers un centre générateur d'emplois: «[...] c'est important à la fois de ne pas perdre de vue le fait que dans la province de Québec, la misère est principalement un problème urbain. Il y a plus de «pauvres», selon la définition du Conseil économique du Canada, dans la région admi-

L'entente officiant la cessation de Forillon au gouvernement canadien constitue le point de départ de l'abdication par Québec du développement régional et de l'abandon des régions ressources aux multinationales majoritairement anglophones

nistrative de Montréal que dans toute autre région administrative de la province, simplement parce que presque la moitié de la population de la province habite la région de Montréal. Mais à Montréal, la pauvreté est compensée par la richesse [des anglophones], et la moyenne des revenus est relativement élevée.»

Il ajoute que «si «un pays sous-développé» est toujours un pays où trop de gens vivent dans des régions pauvres et stagnantes et trop peu de gens dans des régions riches et progressives, peut-on affirmer que les «régions retardées» sont toujours des régions où trop de gens vivent dans des sous-régions pauvres et stagnantes et trop peu de gens, dans des sous-régions riches et progressives?»

Pour André Raynauld, l'équation est simple: «Il n'y a rien de répréhensible à supprimer la pauvreté et le chômage dans une région peu développée en attirant la population dans une ville dynamique [...], et «parier sur l'innovation et le progrès signifie concrètement que les efforts de développement pour le Québec doivent porter sur la région de Montréal. Cette région est le seul foyer autonome de dynamisme dans la province de Québec.»

Fernand Martin s'affaire à compartimenter le Québec: «[...] au Canada, le développement se fait le long de la route 401. Cet axe ne se rend pas encore à Québec, car on a montré [au rapport HMR] que [la ville de] Québec n'était pas reliée au reste du continent». Sept-Îles demeure un pôle d'exception: «C'est le plus important déversoir de minerai de fer de l'Ungava et on y manipule un tonnage plus important qu'à Montréal. C'est également un point important de transbordement des céréales des «lakers» aux navires océaniques.»

Influence sur Bourassa

L'entente signée le 21 mai 1969, officiant la cessation de Forillon au gouvernement canadien, consti-

tue aussi le point de départ de l'abdication par Québec du développement régional et de l'abandon des régions ressources aux multinationales majoritairement anglophones, dont l'accès libre aux richesses naturelles les inciterait à établir un siège social à Montréal — condition essentielle pour les exploiter — afin de consolider le pôle métropolitain.

Même si le Québec doit ultérieurement souffrir d'une rupture entre la ville centre et ses régions (n'est-il pas là l'adage de Colbert?), André Raynauld souscrit que «l'essentiel de la situation progressive dans les circuits en partance de Montréal» condition essentielle pour les exploiter — afin de consolider le pôle métropolitain.

Il définit que «[...] l'orientation fondamentale [du rapport HMR] étant de concentrer les efforts sur l'espace économique de Montréal, les autres régions [du Québec] doivent être considérées comme des régions de croissance dont l'avenir dépend, premièrement de leur capacité à exploiter les changements dans la demande mondiale et deuxièmement de leur intégration progressive dans les circuits en partance de Montréal», prétextant que «le pôle a besoin d'une zone [soit le reste du Québec] pour mériter son nom. La zone est son marché, son réservoir de ressources, son domaine de souveraineté et de juridiction».

Robert Bourassa, qui emporta l'élection du 29 avril 1970, doit appliquer les recommandations du rapport HMR puisqu'il en a puisé sa fameuse promesse des 100 000 emplois par année au cours de son prochain mandat: à condition que cette initiative soit axée sur l'expansion régionale à partir des entreprises montréalaises et non pas sur une planification économique disséminée jusque dans les régions les plus pauvres.

Depuis son élection, le gouvernement Bourassa semble abandonner la planification régionale, mettant en veilleuse l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), et dépendre de plus en plus des initiatives du gouvernement d'Ottawa ou des entreprises multinationales. En 1972, le MEER et l'OPDQ orientent leurs politiques et programmes de développement régional sur les conclusions du rapport HMR, priorisant l'économie de Montréal.

Le BAEQ, bouc émissaire

Bien entendu, un déplacement de population ne permet pas d'obtenir la cote souhaitée de l'électorat: la conduite à terme du «plan de développement» du rapport HMR nécessite donc a priori l'apport d'un bouc émissaire. Et ce sera au plan du BAEQ à qui on en incombera ses effets néfastes. Lequel n'avait pourtant été prévu que pour la seule région Gaspésie-Bas-Saint-Laurent, alors que le rapport HMR promulguait le «transfert» des populations de toutes les régions pauvres du Québec comme la Gaspésie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi.

Higgins même incendia le plan du BAEQ dans le rapport HMR: «[...] on a accepté [au plan du BAEQ], sans discuter encore, que pour assister une «région retardée» il fallait créer ou encourager un pôle dans cette même région. Cette conclusion est une distorsion du concept original [de François Perroux] et n'a aucune base scientifique. [...] Il n'a jamais suggéré qu'on pouvait implanter un pôle de croissance dans une région désavantagée — sans changement fondamental de la technologie, des connaissances des ressources naturelles, des goûts, des termes d'échange.»

Il faut être naïf pour n'attribuer les méfaits historiques de l'expropriation de Forillon qu'au seul plan du BAEQ, alors que cet événement doit être observé comme la remise à Ottawa des clés qui lui permirent une ingérence sans précédent dans les affaires internes d'une province canadienne, perpétuant ainsi le colonialisme étatique.

Que serait le monde sans le mensonge?



LISE PAYETTE

Le cynisme qui nous afflige n'est pas né tout seul. Plus cyniques que nous, les citoyens, il y a ceux qui nous dirigent et qui nous mentent effrontément en invoquant tous les prétextes qu'on peut imaginer: la sécurité de l'État, les relations internationales, la protection de nos troupes armées et même la défense de nos valeurs sociales et culturelles. Les milliards de dollars ne manquent jamais quand ces objectifs sont en jeu. On s'achète des espions, on tue des civils quand on veut, on camoufle la corruption chez nos étrangers alliés et on l'encourage si elle sert nos propres fins, on ramène les cadavres de nos enfants, on les couvre d'un drapeau canadien et on fait semblant que leur mort va servir à construire des écoles où on sait déjà que d'autres enfants n'auront jamais la liberté de mettre les pieds. Notre cynisme est proportionnel à leur capacité de nous mentir.

La vérité vient de nous éclater en pleine face. 90 000 pages de documents secrets, concernant la guerre en Afghanistan, viennent d'être rendues publiques grâce à Wikileaks, qui existe depuis 2006 et qui s'applique à divulguer les petits et grands secrets des États du monde qui préfèrent opérer dans l'ombre. S'il est impossible de connaître ce qui se discute au G8 ou au G20 en plein jour (nous venons d'en avoir un exemple à Toronto), imaginez ce qui peut se discuter quand il n'y a ni journalistes ni caméras. Ce que nous pouvons soupçonner n'est probablement que la pointe de l'iceberg. Le reste nous est inconnu à moins d'une fuite comme celle qui vient de se produire.

Après son passage en politique, Françoise Giroud, ministre française, avait écrit que son président de l'époque Valéry Giscard d'Estaing disait régulièrement: «On ne peut pas dire cela au peuple». Jugeant sans doute le peuple incapable de bien comprendre les enjeux, estimant qu'il ne fallait pas mettre la vérité vraie entre toutes les mains, il déterminait, avec ses proches conseillers d'abord, puis devant ses ministres, quelle vérité il croyait que le peuple pouvait comprendre ou même supporter. Cette vérité fabriquée par le président devenait la vérité vraie, celle que les politiques devaient endosser et transmettre à la population. Le mensonge officiel était ensuite livré à la population, mais à ce stade, il n'avait probablement plus grand-chose à voir avec la vérité.

Françoise Giroud, dans ses écrits, défendait plutôt que le peuple avait droit à la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. Elle était consciente des risques que ça pouvait comporter, mais elle croyait qu'il était essentiel que les citoyens soient vraiment informés pour remplir leur rôle de citoyen. Elle n'a pas trouvé beaucoup d'appuis dans les rangs des politiciens, ni de son époque, ni de maintenant. La vérité n'est pas considérée comme un atout favorable dans les milieux politiques en général. Tout le monde ment: en français, en américain, en anglais, en allemand, en canadien et même en québécois. Le gouvernement du Québec, que nous avons le loisir d'examiner de plus près encore, nous paraît souvent comme en train de s'étouffer dans ses mensonges. Nous le savons tous. Nous nous rebiffons de temps en temps. Jamais assez pour forcer le changement d'attitude des politiciens qui préfèrent en beurrer assez épais pour que nous ne puissions jamais nous y retrouver.

Le gouvernement canadien, sous la gouverne de Stephen Harper, cultive le secret en tout, histoire de détruire la moindre velléité d'opposition à ses petits et gros projets qu'il ne veut discuter avec personne. Il veut tout contrôler sans avoir de comptes à rendre à personne. Il a beaucoup joué la carte de «la guerre en Afghanistan n'est pas une vraie guerre, mais plutôt une mission humanitaire qui consiste à libérer les femmes afghanes et à permettre aux petites filles d'aller à l'école». Le gouvernement canadien ferme les yeux sur la corruption, sur l'exportation colossale de drogue qui se fait de l'Afghanistan, sur le mariage forcé des petites filles réproubères qu'on vend à de vieux dégoutants qui ont les moyens de les acheter, sur le rôle plus que douteux du Pakistan dans ce grand jeu du mensonge, sur la mort inutile de jeunes Canadiens qui rentrent dans des cercueils. À ce jour, il continue de regarder ce spectacle en jouant les Ponçe Pilate.

À force d'être le dindon de la farce, le citoyen finit par développer du cynisme ou, si vous préférez, il apprend à se méfier. Ça en fera un citoyen moins manipulable, car il aura développé des défenses qui lui permettront de cesser de croire tout ce qu'on lui dit et il apprendra à se faire sa propre opinion. Quand il aura compris que «réfléchir par soi-même» est un bien beau passe-temps, les politiciens vont devoir cesser de lui raconter des histoires qui ne tiennent pas debout.

ACTUALITÉS

GES

SUITE DE LA PAGE 1

calculés les crédits est fixé à 8,6 litres/100 km (plus que la moyenne de 1990), il est relativement aisé de l'atteindre, compte tenu de la consommation moyenne des voitures au pays. M. Bramley estime donc que la somme des crédits disponibles pour les seuls modèles 2009 et 2010 «est plus que suffisante pour que l'industrie se conforme aux nouveaux standards jusqu'en 2015, sans améliorer la consommation d'essence de ses voitures». Il propose donc carrément de les abolir.

«Il n'y a aucune raison de donner des crédits pour l'action hâtive lorsque les fabricants de voitures, selon toute évidence, semblent se porter très bien financièrement. Il n'y a pas de preuves que ces constructeurs ont fait des sacrifices financiers pour fabriquer des voitures plus efficaces au cours des dernières années», ajoute-t-il.

Le chercheur dénonce aussi la volonté d'harmoniser les normes d'émissions canadiennes avec celles du voisin américain. «Les règlements harmonisés entre le Canada et les États-Unis [font perdre] au Canada presque tout son avantage historique en termes d'efficacité énergétique par rapport aux Américains. On devrait passer d'un avantage de près de

6 % actuellement, à 1,5 % en 2016. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'environnement, ni pour le consommateur. On sait bien que lorsque notre véhicule est moins efficace, on dépense plus d'essence.» Selon le ministre Prentice, il est nécessaire d'harmoniser les règles puisque le marché nord-américain de l'automobile est pleinement intégré.

L'Institut Pembina reconnaît par ailleurs que son analyse pourrait être plus raffinée. Le hic, selon l'évaluation de M. Bramley, c'est que la réglementation proposée par le gouvernement est très complexe et qu'Environnement Canada serait peu enclin à partager les informations qui ont permis de l'élaborer. Il invite donc le ministre Prentice à «fournir une évaluation complètement transparente de la réglementation» avant qu'elle soit finalisée cet automne. Un exercice d'autant plus nécessaire que le groupe juge que les calculs du fédéral semblent dans certains cas erronés.

Atteindre les objectifs

Difficile, dans ces conditions, d'atteindre les objectifs de réduction des GES qu'Ottawa s'est fixés pour les dix années à venir. «Le Canada s'est engagé à réduire d'ici 2020 le total de ses émissions de gaz à effet de serre de 17 % par rapport aux niveaux de 2005. S'il veut y parvenir, on a besoin d'avoir des politiques qui permettent d'aller beaucoup plus loin que le statu quo, que ce soit dans le

secteur des automobiles et camions légers ou dans tout autre secteur.» Mais il doute de voir le ministre réviser son projet de réglementation.

Selon ce qui est indiqué dans le plan de mise en application du protocole de Kyoto dévoilé le mois dernier, le gouvernement conservateur aurait réduit de 10 fois son objectif de réduction des émissions de GES pour l'année 2010, le faisant passer de 57 millions à 5 millions de tonnes. Quant à sa cible pour 2012, dernière année pour atteindre les objectifs du protocole de Kyoto, elle aurait aussi fondu de 72 à 10 millions de tonnes, soit une réduction de 7 fois.

Selon ce qu'expliquait alors Matthew Bramley au *Devoir*, si le Canada a réduit de 10 fois son objectif pour l'année en cours, c'est parce qu'il a mis de côté l'engagement de son plan d'action de 2007, *Prendre le virage*, qui prévoyait imposer cette année des réductions aux grands émetteurs de GES, comme les raffineurs de pétrole et de métaux ainsi que les propriétaires de centrales thermiques.

Le Canada prévoit dépasser en 2012 de 809 millions de tonnes le maximum cumulé de 2,7 milliards de tonnes autorisé en cinq ans par le protocole. Fin décembre 2012, le Canada, selon les dernières prévisions fédérales, dépassera de 34,9 % l'objectif légal du protocole.

Le Devoir

LAVAL

La ministre entrera en contact dès lundi avec les parents afin de s'assurer que leurs enfants aient des services éducatifs à la rentrée

SUITE DE LA PAGE 1

50 ans n'avait été renouvelé que pour de courtes périodes «en raison de problèmes». Plusieurs occasions ont été offertes à l'établissement de se corriger, a soutenu le ministre qui a finalement pris le 11 juillet dernier la décision de ne pas lui renouveler son autorisation d'enseigner.

La Commission consultative de l'enseignement privé n'était pas favorable à ce que l'Académie lavalloise, dont le permis venait à échéance le 30 juin dernier, continue à offrir des services éducatifs. En mars dernier, *Le Devoir* avait rapporté quelques irrégularités recensées dans le plus récent rapport de la Commission. On y mentionnait que l'enseignement à la maternelle ne respectait pas l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) puisque l'approche y est disciplinaire et qu'on enseigne l'anglais comme une matière. Le calendrier scolaire ne prévoyait pas non plus de journées pédagogiques.

«Lorsqu'un établissement ne peut ou ne veut pas se conformer à la législation applicable à un établissement d'enseignement au Québec, les sanctions administratives prévues par la Loi sur l'enseignement privé doivent être appliquées», a indiqué le ministre.

Des parents surpris

Cette décision a provoqué un branle-bas de combat au sein du personnel de l'Académie lavalloise ainsi que dans la communauté de parents. Visiblement secoué par cette décision, l'ancien directeur, David Zakaïb, a laissé entendre qu'il ne laisserait pas le ministère fermer les portes de son école aussi facilement. «Ça fait 52 ans qu'on existe et on a 300 parents en amour avec notre école. Nos enfants vont tous à l'école secondaire au privé. Les parents sont en fureur», a-t-il dit en entrevue téléphonique au *Devoir*. Avec des membres de la direction actuelle, il devait s'adresser aux médias pour faire le point sur la situation lors d'une conférence de presse qui devait se tenir à aujourd'hui 11h.

Ce n'est qu'hier matin que les parents ont reçu par courrier un avis provenant du ministère de l'Éducation les avisant qu'ils allaient devoir trouver une autre école pour leurs enfants à la rentrée scolaire, qui débute dans trois semaines. Une mère de famille qui n'a pas voulu s'identifier a avoué être tombée des nues. «L'école ne nous a jamais informés de ses problèmes, a-t-elle souligné. [...] Que le ministère ferme une école? Je ne pensais pas que ça pouvait arriver.»

Ses enfants devant recommencer l'école le 23 août, elle trouve que trois semaines, c'est un bien court délai pour les inscrire dans un autre établissement. «Je n'ai pas de problème avec l'école publique, mais si on veut les envoyer dans une autre école privée, c'est trop tard et elles sont toutes fermées en ce moment.»

Le ministre a promis d'aider les parents dans cette tâche dès lundi. «La ministre [Michelle Courchesne] est très consciente de l'impact qu'une telle décision peut avoir. Elle ne veut pas que les parents et les enfants soient pris en otage et entrera en contact dès lundi avec les parents afin de s'assurer que leurs enfants aient des services éducatifs à la rentrée», a déclaré Cédric Beauregard, porte-parole au ministère de l'Éducation.

David Zakaïb a pour sa part convoqué les parents de l'Académie à une réunion extraordinaire ce dimanche. Il entend lancer une véritable offensive médiatique. «On propose de médiatiser ça, à la télé, la radio, les journaux. On s'est fait dire par un haut placé qu'il n'y aurait qu'une pression politique et médiatisée pour faire changer la situation», a-t-il soutenu.

Le Devoir

Rectificatif

Quelques erreurs se sont glissées hier dans l'article «Heureux le samedi, malheureux le mardi». Le graphique en page A 8 induisait en erreur: les mots «heureux» et «malheureux» ont été inversés sur l'échelle du bonheur lors de la traduction. La professeure de l'Université Laval et le cofondateur de l'entreprise Praized Media cités dans l'article n'ont pas été nommés. Il s'agit de Madeleine Pastinelli et de Sébastien Provencher. Toutes nos excuses.

Le Devoir

SOUVENIRS

SUITE DE LA PAGE 1

un emploi de secrétaire.»

À vingt ans, on a toutes les audaces. Aussitôt dit, aussitôt fait. Je me rappelle en détail cette première visite au vieil édifice du *Devoir*, situé rue Notre-Dame Est. L'escalier était verrouillé et débouchait sur une réception d'où émergeait une réceptionniste dont le cagibi ainsi que la pièce attenante m'ont semblé bien sombres.

Je demandai à rencontrer la personne responsable des emplois d'été à la rédaction. La réceptionniste me dit que c'était le rédacteur en chef, M. André Laurendeau, mais qu'il était occupé à rédiger l'éditorial du lendemain. Si je voulais bien attendre, il me recevrait quand il aurait terminé.

À peine quelques minutes plus tard, j'étais en face de lui dans un bureau enfumé, où régnait un indescriptible désordre. Journaux, magazines, livres, disques, coupures de presse, lettres s'empilaient sur une table de travail d'où émergeait un homme à la silhouette frêle, pressé par le temps. Après les quelques questions d'usage, il me dit:

— Savez-vous taper à la machine?

— Mais bien sûr, répondis-je.

— Voici mon éditorial de demain. Si vous réussissez à le copier correctement et assez rapidement, on verra. Je vous prévient, j'écris comme des pattes de mouche!

En effet, son écriture était un cauchemar pour toutes les personnes de son entourage. Une écriture minuscule, maladroite, bousculée comme si ses doigts n'arrivaient pas à transcrire assez vite une pensée aussi riche que nuancée.

Non sans mal, je parvins à recopier le document mais butai sur deux ou trois mots que je décidai de changer en tentant de respecter le sens de la pensée de l'auteur. En lui remettant la copie, sur laquelle j'avais souligné mes erreurs, je m'attendais au pire. Au contraire, M. Laurendeau, tout sourire, chaleureux, me dit: «Mais c'est merveilleux. Non seulement vous pouvez lire mon écriture, mais vous comprenez ce que j'écris. Je vous embauche pour l'été. Vous agirez comme secrétaire et, à l'occasion, vous remplacerez des journalistes en vacances, à la salle de rédaction.»

C'était le début d'une relation de soutien, d'échange et d'apprentissage. Très bientôt, il m'incita à apprendre l'anglais que je ne possédais pas suffisamment pour faire du journalisme. Il me donna du travail, en dehors du *Devoir*, pour arriver à payer mes cours d'anglais et d'économie à l'Université McGill.

Par mes fonctions au *Devoir*, j'ai appris à vivre à côté de cet homme discret, timide et si sensible. À côté d'éditoriaux à la dialectique rigoureuse que je recopiais pour remettre aux typographes, je transcrivais aussi à la machine à écrire des textes d'une poésie exquise pour une série d'émissions radio-phoniques diffusées tous les soirs sur les ondes de Radio-Canada et qui s'intitulaient *Voyages au pays de l'enfance*. C'est ainsi que j'ai appris à connaître Olivier, Francine et les autres... les enfants de Laurendeau qui étaient les personnages actifs de sa poésie, sans compter la merveilleuse interprète de ses contes, la comédienne Charlotte Boisjoly.

Non seulement m'a-t-il appris les règles de base de l'écriture journalistique, reprenant mes premiers textes et m'indiquant la façon de capter l'attention du lecteur, il m'a également appris la ri-



André Laurendeau (à gauche) et Henri Bourassa en 1944

gueur dans la recherche de l'information, la vérification des sources et les rudiments de l'enquête.

À ces entretiens qui étaient en fait ce que nous appellerions aujourd'hui des «cours privés» donnés par un grand maître, s'ajoutaient des préoccupations pour une formation plus complète de mon esprit. C'est ainsi qu'il me prêtait ou même me donnait des livres ou des disques de musique classique. Amoureux autant de la littérature que de la musique, il partageait ses passions avec les plus jeunes.

C'est à tous ces gestes, à cette formation soutenue que je reconnais en André Laurendeau le grand mentor qu'il fut pour moi et sans doute pour d'autres journalistes.

J'ai quitté *Le Devoir* en 1955 à la naissance de mon premier enfant et y suis retournée en 1963, après la naissance de mon troisième fils. Même si je retournais aux mêmes locaux de la rue Notre-Dame, la salle de rédaction m'apparut plus grande, accueillante, bruyante de sa vingtaine de téléphones et machines à écrire qui crépitaient sans cesse, sans compter le va-et-vient perpétuel des journalistes, commis et visiteurs.

C'est encore André Laurendeau qui m'accueillit, pour me confier, cette fois, la responsabilité de la page féminine, désignée à l'époque sous le nom de «*Univers féminin*», que je transformai bientôt en page intitulée «*Famille et société*» et que j'abolis quelques années plus tard, persuadée que les lecteurs et lectrices du *Devoir* s'intéressaient à toutes les pages du journal et que l'information en provenance du domaine féminin, familial ou social devait figurer en bonne place, selon l'importance qu'elle comportait.

André Laurendeau quitta *Le Devoir* moins d'un an après mon retour, nommé coprésident de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (la commission Laurendeau-Dunton).

Son départ du *Devoir* fut pour les journalistes de l'époque une première perte, mais nous conservions l'espoir de le voir revenir. Le dialogue que nous avions amorcé avec lui se poursuivait au jour le jour dans l'exercice de notre profession; au hasard d'une rencontre avec lui, nous le repressions comme si l'absence n'avait rien coupé des liens intellectuels qui s'étaient établis entre lui et ses journalistes.

Le 15 mai 1968, André Laurendeau était victime d'une rupture d'anévrisme cérébral qui le ter-

mina à Ottawa, au sortir d'une conférence de presse. Il mourut le 1^{er} juin suivant, à l'âge de 56 ans. Le Québec venait de perdre l'un de ses plus grands intellectuels. C'est seulement alors que nous avons abandonné l'espoir de son retour.

La main à la pâte

Je quittai pour de bon *Le Devoir* en septembre 1975. Pourquoi? Après une enquête et plusieurs articles concernant la création d'un Tribunal pour la famille et surtout la protection des enfants maltraités, négligés ou abusés sexuellement, le ministère de la Justice du Québec créait, à la demande de nombreux organismes de pression et aussi du *Devoir*, un Comité pour la protection de la jeunesse chargé de recevoir les plaintes du public et des professionnels de la santé et de prendre les mesures nécessaires pour protéger ces enfants et leurs familles.

Un président fut nommé. Il s'agissait de M^e Jacques Tellier, dominicain, qui fit immédiatement appel à moi pour aller le seconder dans cette tâche. J'hésitai, car j'adorais le journalisme, mais les conditions de grande liberté d'expression que j'avais connues avec M. Laurendeau avaient beaucoup changé depuis l'arrivée à la direction du *Devoir* de M. Claude Ryan. J'avais envie de relever un nouveau défi, d'appliquer en quelque sorte les mesures qu'il m'arrivait souvent de proposer dans mes enquêtes.

Du Comité de la protection de la jeunesse, je suis passée à l'Office des services de garde à l'enfance (création du premier réseau de garderies au Québec) puis à l'Office de la langue française, toujours comme cadre supérieur. Pour faire carrière dans la fonction publique, je me suis remise aux études afin d'obtenir une maîtrise en administration publique de l'ENAP. En cela, j'ai encore été inspirée par André Laurendeau: il fallait maîtriser l'anglais pour faire du journalisme; il fallait maîtriser les rouages de l'administration publique pour devenir haut fonctionnaire.

Pour moi, il fut certainement un maître à penser, mais aussi un conseiller avisé, attentif, chaleureux, et un véritable mentor au sens de l'*Odyssée* d'Homère, où Mentor est l'ami d'Ulysse et le précepteur de Télémaque. C'est surtout l'un des plus grands humanistes que j'ai eu le bonheur de rencontrer dans ma vie.

SCIENTIFIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

de la troposphère — la couche atmosphérique la plus rapprochée de la surface de la Terre.

En baisse: le couvert de glace sur les mers polaires, l'importance des glaciers et l'épaisseur du couvert de neige dans l'hémisphère nord.

Des conséquences immédiates

«Un degré Fahrenheit de plus sur 50 ans, ça peut sembler peu, mais les conséquences se font déjà sentir sur notre planète», dit Deke Arndt, de la NOAA.

Les glaciers et la glace [qui couvrent les pôles] fondent, les fortes pluies s'intensifient et les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes. Les auteurs soulignent que le réchauffement planétaire entraîne une multiplication et une exacerbation des événements météorologiques extrêmes.

Ce rapport exclut l'année 2010, dont les six premiers mois ont battu tous les records de chaleur. Un phénomène en partie accentué par El Niño.

«Malgré la variabilité causée par les changements météo à court terme, notre analyse montre pourquoi nous sommes certains que le monde se réchauffe», dit un des auteurs du rapport, Peter Stott.

Les phénomènes météo tel El Niño causent les variations en dent de scie d'une année à l'autre, mais la tendance à long terme est à l'élévation de

la température moyenne de la planète, montrent tous les indicateurs relevés par la NOAA.

L'Arctique n'a jamais eu aussi chaud en 100 ans que dans les dix dernières années. Pendant ce temps, l'Antarctique continue de se réchauffer cinq fois plus vite que le reste de la planète.

Le Canada n'y échappe pas

Dans le chapitre consacré au Canada, les chercheurs à Environnement Canada David Phillips et Robert Whitewood écrivent que «2009 fut une autre année chaude» pour le pays, avec une moyenne de 0,8 degré Celsius au-dessus de la normale (la période de référence étant 1951-1980). Aucun spécialiste d'Environnement Canada n'était «disponible»

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390